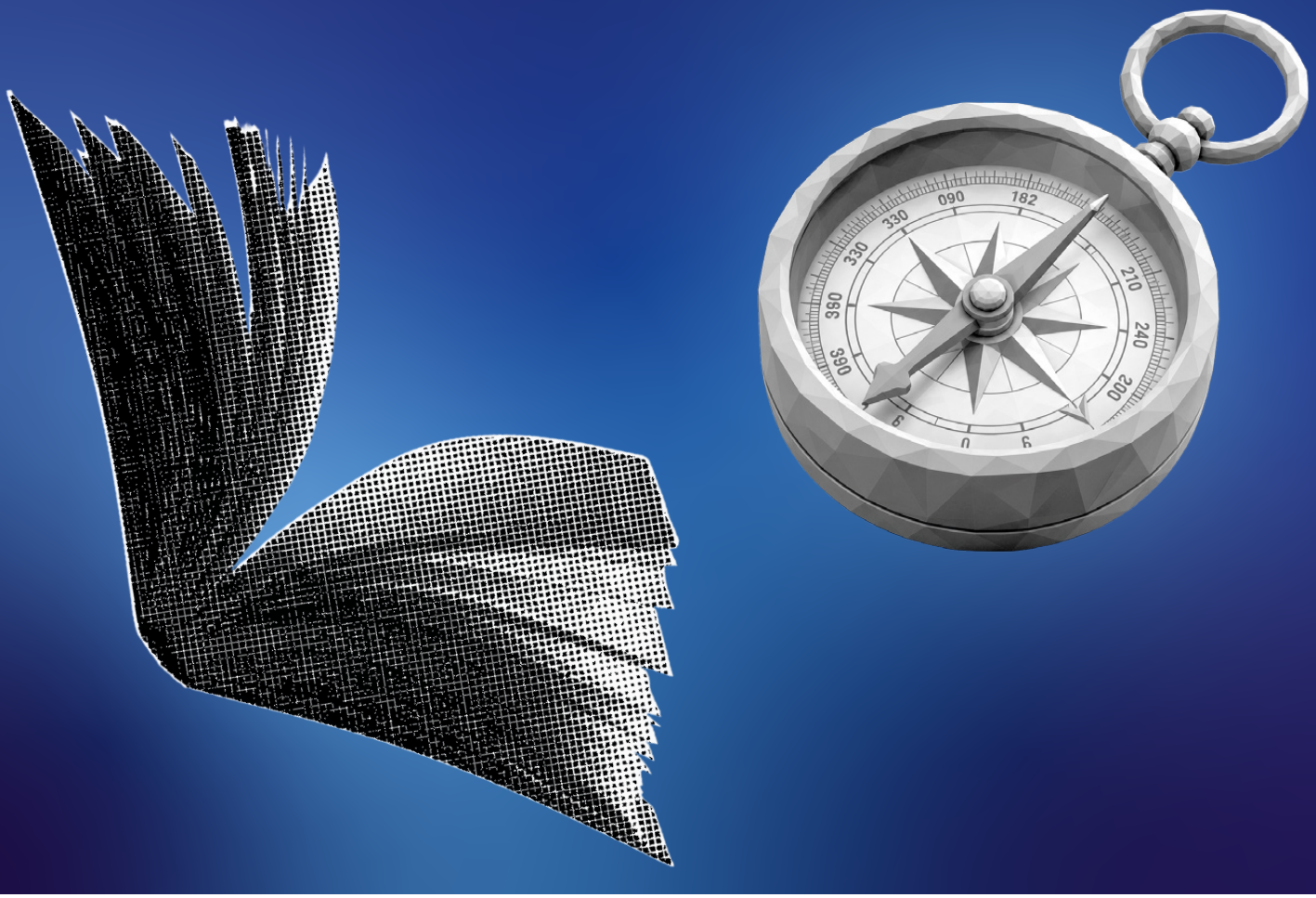
ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ



Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation

27e Session
Podgorica, Monténégro
3 et 4 décembre 2026

Presidence du / Presidency of
MONTÉNÉGRO / MONTENEGRO
Conseil de L'Europe / Council of Europe
11/2026 - 05/2027

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Version anglaise :
EUROPEAN SPACE FOR CITIZENSHIP EDUCATION MED-27(2026)08

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de (des) (l') auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe. Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Couverture : Luna Lazzarini Graphic Design
Photos : Magnific, gallerie du Conseil de l'Europe
Mise en page : Luna Lazzarini Graphic Design

Conseil de l'Europe, novembre 2026

EUROPEAN SPACE FOR CITIZENSHIP EDUCATION

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 4

RÉSUMÉ 6

GLOSSAIRE 7

CONTEXTE ET FINALITÉ DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ 8

FINALITÉ DU DOCUMENT 10

APERÇU DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ 12

PRINCIPES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE 14

Finalité et justification 15
Un nouveau récit pour l'éducation à la citoyenneté démocratique 16
Les 10 principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique 22
Les 10 principes en détail 24

CADRE DE QUALITÉ POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE 30

1 Objectif et vision 31
2 Champ d'application et mise en œuvre du cadre de qualité pour l'ECD 31
3 ECD de qualité : mettre les principes en pratique 32
4 Le processus d'auto-évaluation 36
5 Principales caractéristiques de l'approche d'auto-évaluation 37
6 Cycles d'évaluation 40
7 Sources de données et de preuves 41
8 Les instruments 43
9 Produits du cadre de qualité pour l'ECD et valeur ajoutée pour les États membres 45

PILIER DE COOPÉRATION DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ 46

Finalité et justification 47
Objectifs du pilier de coopération 48
Mécanismes de coopération 50
La plateforme de l'EEEC : un espace vivant dédié à l'éducation à la citoyenneté démocratique 53

PROCHAINES ÉTAPES ET TRAVAUX FUTURS 55

CONCLUSION 58

AVANT-PROPOS



Chaque génération a la possibilité de donner un nouveau souffle à la démocratie, et c'est par l'éducation que cette possibilité commence. Depuis près de trois décennies, le Conseil de l'Europe travaille avec ses États membres pour aider les apprenant·es à saisir cette chance, depuis le lancement du programme « Education à la citoyenneté démocratique » lors du 2e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en 1997, en passant par la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme en 2010, jusqu'au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) en 2018.

Aujourd'hui, ce travail revêt une urgence nouvelle. Partout en Europe, la confiance dans les institutions démocratiques s'érode, la désinformation et la polarisation redéfinissent le débat public, tandis que les technologies numériques et l'intelligence artificielle transforment la manière dont les citoyen·nes apprennent, communiquent et participent. Dans certains cas, la démocratie elle-même est remise en question. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté ne peut plus être tenue pour acquise. Elle appelle à repenser l'éducation et à innover pour la démocratie.

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC) est notre réponse. Ancré dans la Déclaration de Reykjavík et dans les Principes de Reykjavík pour la démocratie, l'EEEC est une action clé de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 « Priorité aux apprenants » et contribue directement au Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe, ainsi qu'à son engagement à protéger la démocratie, à innover pour la démocratie et à apprendre et pratiquer la démocratie.

L'EEEC repose sur trois piliers qui fonctionnent en synergie. Les Principes pour l'éducation à la citoyenneté démocratique traduisent l'acquis du Conseil de l'Europe en un socle commun qui oriente, légitime et protège l'éducation à la citoyenneté, tout en encourageant les États membres à définir leurs propres approches. Le Cadre de qualité pour l'éducation à la citoyenneté démocratique offre un outil flexible, fondé sur l'autoévaluation, qui favorise l'amélioration continue sans classement ni normalisation. Le pilier Coopération, qui comprend la plate-forme de l'EEEC, met en relation les ministères, les professionnel·les de l'éducation, les personnes engagées dans la recherche, la société civile et la communauté étudiante, afin de favoriser l'apprentissage mutuel, l'expérimentation de nouvelles approches et des réponses communes aux défis partagés. Ensemble, ces piliers couvrent à la fois l'éducation formelle et non formelle, ainsi que tous les niveaux d'enseignement, de l'éducation des jeunes enfants à l'enseignement professionnel et supérieur.

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté est le fruit d'un processus vaste et participatif. Il s'appuie sur deux conférences internationales (l'une à Berlin en 2024, l'autre au Monténégro en 2025), sur les contributions du Réseau des conseillers en politiques d'éducation, ainsi que sur les analyses d'expert·es de premier plan dans ce domaine. En décembre 2026, les ministres de l'Éducation lanceront l'EEEC lors de la 27e session de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation à Podgorica, marquant ainsi le début de sa mise en œuvre dans les États membres.

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté est une invitation à renouveler la mission démocratique de l'éducation en Europe. J'encourage toutes celles et ceux qui partagent la responsabilité de l'éducation à s'en servir, à y contribuer et à le faire vivre dans les établissements d'enseignement, les centres de jeunesse et les communautés de l'ensemble de notre continent.

Marja Ruotanen
Directrice générale de la démocratie
et de la dignité humaine
Conseil de l'Europe

COORDINATION

L'élaboration de ce cadre a été coordonnée par le Service de l'éducation du Conseil de l'Europe :

Villano Qiriazi
Chef de service

Salvador Sala
Responsable de programme

Sophie Ashmore
Assistante

Sarah Keating
Cheffe de division

Margareta Platon
Chargée de projet senior

Fabio Parolin
Professionnel junior

AUTEURS

Ce cadre a été élaboré par les membres du groupe de travail de l'EEEC :

Gert Biesta
Université de Melbourne, Australie

Sofia Almeida Santos
Université de Porto, Portugal

Nino Revishvili
Centre national de recherche pédagogique de Géorgie (NCER), coordinatrice nationale de recherche pour l'Étude internationale sur l'éducation civique et à la citoyenneté (ICCS), Géorgie

Edda Sant Obiols
Université de Manchester, Royaume-Uni

Valeria Damiani
Université LUMSA, Italie

Lena Gray
Université d'Oxford, Royaume-Uni

Catalina Ulrich Hygum
Université de Bucarest, Roumanie

REMERCIEMENTS

Le Conseil de l'Europe remercie les membres du Comité directeur de l'éducation (CDEDU) et du Réseau des conseillers en politique d'éducation pour leurs conseils et leur soutien tout au long de l'élaboration du présent cadre.

Il remercie également les nombreux·ses décideur·ses politiques, professionnel·les, chercheur·ses, représentant·es de la société civile et étudiant·es qui ont fait part de leurs points de vue lors des consultations, et tout particulièrement les expert·es suivant·es :

Hermann Josef Abs, Emma Arneback, Ralph Carstens, Bernt Gebauer, Patricia Hladschik, Jan Germen Janmaat, David Kerr, Søren Kristensen, Andrea Laczik, Luz Martínez Seijo, Pia Mikander, Natia Natsvlishvili, Georg Pirker, Aljoša Rudaš, Călin Rus, Barbara Santibáñez, Olena Styslavska-Doliwa, Felisa Tibbitts, Angelos Vallianatos et Michel Vandenbroeck.

RÉSUMÉ

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC) est une initiative du Conseil de l'Europe (CdE) qui vise à renforcer la résilience démocratique en Europe grâce à une éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) renouvelée et tournée vers l'avenir.

S'appuyant sur plus de trois décennies de travaux du Conseil de l'Europe dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux droits humains, du dialogue interculturel, de la citoyenneté numérique et de la culture démocratique, l'EEEC fournit aux États membres un cadre cohérent destiné à soutenir les valeurs démocratiques, les droits humains et l'État de droit dans des contextes d'éducation formelle, non formelle et informelle. Il s'agit d'une contribution directe au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe du CdE.

L'EEEC s'articule autour de trois piliers qui fonctionnent en synergie. Premièrement, il établit une base conceptuelle commune au moyen de 10 principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique, qui offrent des repères, assurent une légitimité et une protection et apportent une dimension innovante aux politiques et aux pratiques d'ECD. Ces principes mettent l'accent sur l'accès universel, la capacité à s'adapter aux changements sociétaux et notamment à la transformation numérique et technologique, la gouvernance démocratique, l'inclusion, le soutien aux professionnel·les de l'éducation et la coopération étroite entre les parties prenantes. L'éducation à la citoyenneté numérique et l'éducation aux médias font partie intégrante de la participation démocratique actuelle, compte tenu du rôle des environnements numériques dans la communication, l'information et la mobilisation citoyenne.

Deuxièmement, l'EEEC offre un cadre de qualité pour l'ECD, à la fois flexible et axé sur l'amélioration. Plutôt que de classer les pays ou d'imposer des critères standardisés, cette approche encourage l'auto-évaluation, la réflexion et l'amélioration continue. Elle repose sur cinq domaines de qualité interdépendants : l'intégration de l'ECD et du CRCCD dans les politiques et les pratiques ; l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ; la gouvernance et la culture démocratiques ; le développement professionnel ; et la coopération et les partenariats. Ce cadre s'applique à l'éducation de la petite enfance et à l'enseignement primaire, secondaire, professionnel ou non formel et aide les États membres à identifier atouts, lacunes et pratiques inspirantes, tout en respectant la diversité nationale et le principe d'appropriation.

Troisièmement, le pilier de la coopération constitue une réponse directe au Nouveau pacte démocratique pour l'Europe et met l'accent sur la protection, l'innovation et l'apprentissage en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique, par le biais de l'apprentissage entre pairs, du dialogue et du partage des connaissances dans des contextes d'éducation formelle et non formelle. Toutefois, la coopération au sein de l'EEEC ne se limite pas à l'échange et à la diffusion des connaissances existantes et des pratiques efficaces ; elle apporte également de nouvelles réponses et teste de nouvelles approches innovantes face aux défis communs.

Au moyen de partenariats entre les ministères, les établissements scolaires, les universités, la société civile, le milieu de la recherche et les organisations internationales, notamment grâce à la participation active des jeunes, l'EEEC vise à faire de l'éducation à la citoyenneté de qualité une priorité stratégique à l'échelle européenne afin de relever des défis urgents, tels que la désillusion démocratique, la violence à l'école, la santé mentale des élèves et des enseignants, la désinformation et le changement climatique. La plateforme de l'EEEC constituera un élément central : il s'agit d'un écosystème numérique regroupant des profils de pays, des pratiques inspirantes, des vidéos et des podcasts, des ressources sélectionnées, les résultats d'auto-évaluations, les avancées en matière d'ECD et les évolutions politiques, qui favorisera la visibilité, l'apprentissage mutuel et la collaboration entre les parties prenantes.

Ce travail est le fruit de consultations approfondies menées auprès de personnes décisionnaires, de professionnel·les de l'éducation, de personnes engagées dans la recherche, d'organisations de la société civile et de la communauté étudiante, notamment lors de deux conférences internationales organisées dans le cadre des consultations – l'une à Berlin en 2024 et l'autre au Monténégro en 2025 – ainsi que d'ateliers et d'autres activités de mobilisation des parties prenantes.

Dans l'ensemble, l'EEEC vise à repenser l'éducation en tant que projet démocratique central pour l'Europe, en renforçant la capacité des systèmes éducatifs à innover et à favoriser la participation, l'inclusion, l'esprit critique et la culture démocratique au sein de sociétés de plus en plus complexes et numérisées.

GLOSSAIRE

LES ACTEURS asont toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'ECD, ce qui inclut le corps enseignant, les concepteurs des programmes et les personnes décisionnaires.

« **L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE** couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit »[1] (CM/Rec(2010)7, point 2.a).

L'ÉDUCATION FORMELLE concerne le système structuré d'éducation et de formation qui s'étend de l'éducation des jeunes enfants, à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Elle se déroule, en règle générale, dans des établissements d'enseignement général ou professionnel et débouche sur l'obtention d'un diplôme[2].

« **L'ÉDUCATION NON FORMELLE** couvre tout programme éducatif planifié destiné à améliorer un ensemble d'aptitudes et de compétences en dehors d'un cadre d'enseignement formel »[3] (CM/Rec(2010)7, point 2.d).

« **L'ÉDUCATION INFORMELLE** qualifie le processus selon lequel chaque individu acquiert, tout au long de la vie, des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances grâce aux influences et aux ressources éducatives de son environnement et à son expérience quotidienne (famille, pairs, voisins, rencontres, bibliothèque, médias, travail, loisirs, etc.) »[4] (CM/Rec(2010)7, point 2.e).

LES PARTICIPANTS sont les enfants, les jeunes et les adultes qui prennent part à l'ECD.

LES PRINCIPES fournissent des orientations pour l'action et l'évaluation de l'action. Ils sont plus concrets que les valeurs et peuvent être considérés comme des moyens de mettre en œuvre les valeurs dans l'action pratique. Les principes ne prescrivent pas d'action et laissent donc aux acteurs la possibilité d'élaborer des politiques et des pratiques locales et nationales fondées sur ces principes.

LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE (ECD) concerne la mesure dans laquelle un système éducatif intègre, promeut et soutient l'ECD dans toutes ses dimensions, en créant, en maintenant et en protégeant des environnements éducatifs formels et non formels qui favorisent une culture de la démocratie. Ce concept est au cœur du cadre de qualité pour l'ECD.

LES PARTIES PRENANTES sont toutes les parties qui ont un intérêt et/ou une responsabilité dans l'ECD.

LES VALEURS sont des croyances générales que les individus, les groupes ou les entités juridiques ont à propos d'objectifs souhaitables et de ce qui est considéré comme ayant une valeur en soi (comme la valeur intrinsèque de chaque personne ou la valeur intrinsèque de la planète). Les valeurs motivent l'action et lui donnent une direction.

---

1 Conseil de l'Europe (2010). Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, Annexe, point 2.a.

2 Cette définition s'appuie sur la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, Annexe, point 2.c. Cette définition adaptée englobe l'enseignement professionnel et technique de niveau supérieur.

3 Conseil de l'Europe (2010). Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, Annexe, point 2.d.

4 Conseil de l'Europe (2010). Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, Annexe, point 2.e.

CONTEXTE ET FINALITÉ DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC) est une initiative intergouvernementale globale et tournée vers l'avenir qui vise à renforcer la résilience démocratique à travers l'Europe en renouvelant et en renforçant l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) dans tous les États membres du Conseil de l'Europe. Il s'appuie sur plus de trois décennies de travail pionnier du Conseil de l'Europe dans les domaines suivants :

- L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE ET L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS
- L'ÉDUCATION À UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE
- L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE ET LA PRÉVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ
- L'ÉTHIQUE ET LA TRANSPARENCE DANS L'ÉDUCATION
- L'ÉDUCATION PLURILINGUE, INTERCULTURELLE ET MONDIALE
- L'INCLUSION, L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LA NON-DISCRIMINATION
- L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Au fil du temps, ces travaux ont contribué à la constitution d'un acquis riche et cohérent. Cependant, l'évolution des défis sociétaux exige une approche actualisée, consolidée et pérenne, capable de guider les États membres au cours de la prochaine décennie. L'EEEC répond à ce besoin en fournissant :

- une base conceptuelle commune grâce à un engagement renouvelé en faveur d'un ensemble de principes de l'ECD ;
- un cadre de qualité flexible et axé sur l'amélioration afin d'aider les États membres à évaluer et à améliorer leurs politiques et pratiques en matière d'ECD ;
- une plateforme européenne pour une coopération durable qui favorise l'innovation, l'apprentissage entre pairs et l'échange de pratiques inspirantes dans les contextes d'éducation formelle et non formelle.

Ensemble, ces éléments forment une architecture cohérente conçue pour aider les États membres à développer, mettre en œuvre et améliorer en permanence la qualité de l'éducation à la citoyenneté dans les contextes formels, non formels et informels.

FINALITÉ DU DOCUMENT

Le présent document remplit trois fonctions principales :

1

Présenter la structure de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC), y compris sa raison d'être, ses composantes et sa valeur ajoutée. L'Espace européen contribue directement au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe du CdE.

2

Présenter les 10 principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique, élaborés sur la base d'une analyse approfondie des documents et instruments du Conseil de l'Europe. Destinés aux personnes décisionnaires et aux professionnel·les de l'éducation, ces principes codifient les éléments clés de l'acquis du CdE, tout en offrant une vision prospective et des orientations pratiques pour faire face à l'évolution du contexte de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux défis futurs.

3

Définir la structure du cadre de qualité et de la coopération, dont l'objectif principal est d'aider les pays à mener une réflexion sur leur progression vers une ECD de qualité et à autoévaluer cette progression, en promouvant une vision commune pour l'Europe autour de nos valeurs partagées de démocratie, de droits humains et d'État de droit, sans clivages. Le cadre de qualité pour l'ECD encourage l'amélioration continue des systèmes éducatifs, sur la base de l'auto-évaluation et de la réflexion, se traduisant par une approche flexible du développement d'une ECD de qualité, alignée sur les priorités nationales. Le cadre adopte une approche formative, flexible et participative, ce qui permet aux États membres de collecter et d'analyser des données provenant de divers contextes éducatifs formels et non formels, tout en conservant la maîtrise du processus. Le pilier « Coopération » de l'EEEC vise à soutenir les échanges aux niveaux national, régional et européen, à promouvoir l'innovation et l'apprentissage entre pairs, à favoriser le dialogue entre les professionnel·les de l'éducation, les personnes décisionnaires et la société civile, et à créer des plateformes pour le partage des connaissances, des données et des pratiques inspirantes.



APERÇU DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté s'appuie sur l'acquis du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique, qui s'est progressivement constitué depuis 1997. Cela signifie que l'EEEC inclut et promeut les principes et les normes élaborés à travers de nombreuses recommandations du Comité des Ministres, des instruments de politique éducative, les outils et les supports développés par le service de l'éducation dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, tels que la Charte sur l'ECD/EDH, le Cadre de Référence des Compétences pour une Culture de la démocratie (CRCCD) et les documents d'orientation pour sa mise en œuvre.

L'Espace européen entend poursuivre le soutien aux États membres dans la mise en œuvre de la Charte sur l'ECD/EDH et du CRCCD, avec la conviction que ces instruments contribuent au développement d'une culture de la démocratie dans l'éducation.

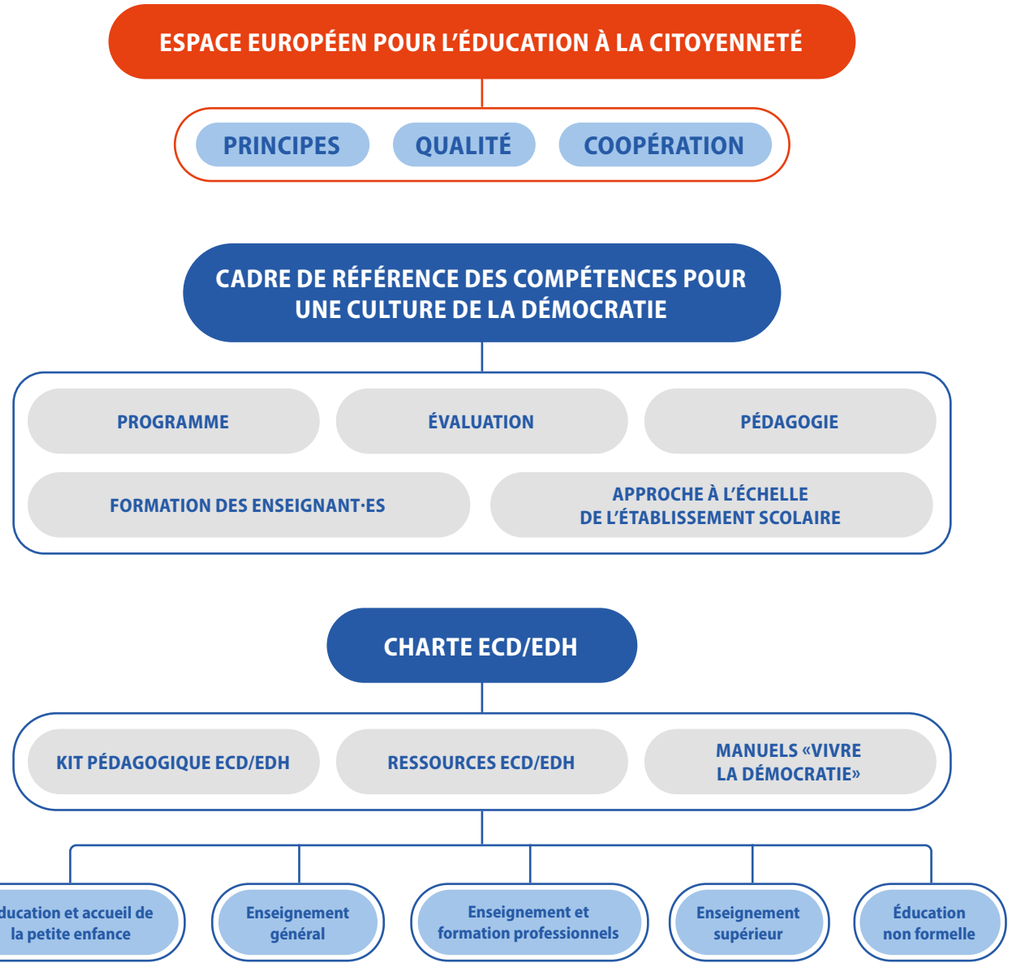
Dans ce contexte, les compétences pour une culture de la démocratie telles qu'elles ont été développées dans le CRCCD sont fondamentales. Le modèle des Compétences pour une culture de la démocratie (CCD) et ses descripteurs aident à identifier et à reconnaître clairement les acquis d'apprentissage et les descripteurs d'apprentissage qui peuvent orienter l'élaboration des programmes, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des qualités en progression d'un citoyen démocratique à travers l'éducation. En outre, le CRCCD préconise des approches efficaces pour une culture de la démocratie dans l'éducation, telles que l'approche globale de l'école pour renforcer une gouvernance démocratique et la participation des élèves. Il recommande aux professionnel·les de l'éducation d'adopter des méthodes pédagogiques démocratiques et des approches cohérentes en matière d'évaluation. Il encourage également les États membres à intégrer les approches des CCD et du CRCCD dans les programmes de formation initiale des enseignant·es et dans le développement professionnel continu des professionnel·les de l'éducation.

L'ambition de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté est de couvrir à la fois l'éducation formelle et non formelle, ainsi que tous les niveaux d'enseignement. Une attention particulière devrait être accordée à l'enseignement et à la formation professionnels, à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, ainsi qu'au secteur de l'éducation non formelle.

À l'ère numérique actuelle, marquée par l'évolution rapide des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, l'éducation à la citoyenneté numérique est fondamentale pour définir la manière dont nous agissons et interagissons en ligne, et pour offrir des occasions de mettre en pratique les CCD lorsque nous participons dans une société démocratique en tant que citoyens numériques, en ligne et hors ligne. Afin de délibérer et de participer aux processus décisionnels, l'éducation aux médias est essentielle pour lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information et pour faciliter la prise de décisions plus éclairées. La citoyenneté numérique et l'éducation aux médias sont indissociables pour le développement d'une éducation à la citoyenneté de qualité.

En ce sens, la promotion d'une éducation à la citoyenneté de qualité peut être amplifiée grâce aux liens potentiels qui peuvent être établis entre l'Espace européen et les travaux du service de l'éducation sur l'enseignement de l'histoire[5], l'éducation plurilingue et interculturelle[6], l'éthique dans l'éducation[7] et l'éducation aux droits humains[8]. En outre, l'espace européen peut servir de plateforme pour contribuer à des politiques éducatives clés par le biais de l'éducation à la citoyenneté, telles que l'éducation au développement durable, la transformation numérique dans l'éducation, ainsi que d'autres politiques sociales connexes, notamment les droits de l'enfant, les politiques en faveur de la jeunesse et l'égalité de genre.

Figure 1 Aperçu de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté



5 Voir, par exemple, les travaux sur l'enseignement de l'histoire à l'ère numérique, la réflexion historique et le raisonnement civique en ligne ; et la relation entre le CRCCD et les principes et lignes directrices pour l'établissement de programmes et de pédagogies historiques démocratiques, diversifiés et inclusives ; ou l'importance de la multiperspectivité pour l'éducation à la citoyenneté, pour ne citer que quelques liens importants.

6 Voir, par exemple, les travaux sur l'éducation plurilingue et interculturelle dans les programmes scolaires, et l'importance de la médiation pour l'éducation à la citoyenneté, entre autres liens importants.

7 Voir, par exemple, la contribution de la plateforme ETINED pour la promotion des principes éthiques dans la vie publique et professionnelle et au développement d'une culture de la démocratie dans l'éducation et l'enseignement supérieur.

8 Voir, par exemple, la mise en œuvre de la Charte ECD/EDH et le secteur de la jeunesse, comme en témoignent les principaux outils et ressources sur l'EDH, tels que Compass et Compasito.

PRINCIPES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE



FINALITÉ ET JUSTIFICATION

Le Conseil de l'Europe cherche à préserver nos valeurs et principes démocratiques communs, tels que les droits humains, la démocratie pluraliste et l'État de droit, qui constituent le patrimoine commun européen et son unité. L'unité européenne est réalisée, grâce à ces valeurs démocratiques communes, en encourageant la coopération et l'engagement civique qui mettent en œuvre ces normes communes dans l'éducation et la cohésion sociale.

À cette fin, l'éducation à la citoyenneté démocratique vise à développer un esprit critique quant aux questions politiques, sociales, économiques et culturelles, à donner aux participants les moyens d'agir conformément aux valeurs de démocratie, de droits humains et d'État de droit et à contribuer à la construction et au maintien de sociétés démocratiques, sûres et pacifiques.

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté s'appuie sur le travail accompli par le Conseil de l'Europe au cours des dernières décennies dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté démocratique, de l'éducation aux droits humains, de l'éducation interculturelle, de l'enseignement de l'histoire, de l'éthique dans l'éducation et de l'éducation à la citoyenneté numérique. Les principes proposés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique peuvent être considérés comme une synthèse de ce travail.

Ces principes visent à fournir une nouvelle vision, des orientations et un soutien à l'ECD dans un contexte où celle-ci et les valeurs qu'elle cherche à promouvoir ne peuvent plus être considérées comme acquises, et où les sociétés ont changé et continuent de changer de manière nouvelle et sans précédent. Les principes entendent donc préserver et améliorer la qualité des politiques et des pratiques d'ECD.

Les principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) définissent une base cohérente, complète et tournée vers l'avenir pour l'éducation à la citoyenneté dans toute l'Europe. Ils synthétisent les éléments clés de l'acquis du Conseil de l'Europe et reflètent les besoins et les défis éducatifs et politiques actuels. Destinés aux personnes décisionnaires, aux professionnel·les de l'éducation et aux acteurs de l'ECD, ces principes visent à :

FACILITER L'ECD
en apportant de la clarté, de l'orientation et de la cohérence aux politiques et aux pratiques.

PROTÉGER L'ECD
en la préservant ainsi que ses acteurs des pressions excessives, la politisation et une présentation erronée de son érosion.

LÉGITIMISER L'ECD
en l'ancrant dans des valeurs démocratiques communes, des normes internationales et la responsabilité publique des États.

INNOVER POUR L'ECD
en jetant les bases communes d'une réflexion collective à fin de repenser l'éducation et d'innover en matière de démocratie grâce à l'ECD.

Ces principes sont interdépendants et doivent être considérés collectivement. Ils s'appliquent à tous les contextes éducatifs formels, non formels et informels, de la petite enfance à l'âge adulte.

UN NOUVEAU RÉCIT POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE

Repenser l'éducation, innover pour la démocratie

UN NOUVEAU CONTEXTE

Depuis que John Dewey a inscrit la relation entre démocratie et éducation à l'ordre du jour de la recherche, des politiques et des pratiques éducatives dans son ouvrage Democracy and Education publié en 1916, il est admis que l'éducation a un rôle essentiel à jouer dans le maintien et le renouveau de la démocratie. Après tout, les citoyens démocratiques ne naissent pas ainsi, ils se « forment ». L'éducation occupe une place unique pour favoriser le dialogue entre les générations sur l'importance de la vie démocratique, des valeurs et des institutions démocratiques, des droits humains et de l'État de droit.

Il n'y a pas de meilleur argument en faveur de la démocratie qu'une démocratie qui fonctionne bien. Mais pour perdurer et se réinventer, la démocratie a besoin de l'éducation, afin que les jeunes générations développent une compréhension critique de son histoire, de ses réussites et de ses échecs, ainsi que des raisons qui expliquent son importance face aux défis d'aujourd'hui. C'est là le cœur du travail que toutes les personnes prenant part à l'ECD accomplissent jour après jour dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance et dans l'enseignement et la formation professionnels, ainsi que dans l'éducation des adultes et la formation continue, à travers des programmes et des cursus formels et dans des contextes éducatifs non formels et informels.

L'ECD n'a jamais échappé aux contestations, en raison des tensions entre la sphère publique et la sphère privée et entre les droits des parents et ceux des enfants, ainsi que des visions divergentes sur le rôle et l'étendue de la mission de l'école. En outre, l'ECD a longtemps été considérée comme une réponse cruciale au recul de la démocratie, à l'apathie politique et civique croissante, au manque de confiance dans les institutions démocratiques, à la prévalence de la corruption, du racisme, de la xénophobie, du nationalisme agressif, de l'extrémisme violent, de l'intolérance envers les minorités, de la discrimination et de l'exclusion sociale, au recul de l'égalité de genre et des droits humains, et à l'incapacité croissante de dialogue entre différents groupes et positions. Tout cela constitue une menace majeure pour la sécurité et la stabilité des sociétés démocratiques.



UNE NOUVELLE URGENCE

Ce qui confère au travail de l'ECD une urgence tout à fait nouvelle à notre époque, mais qui a également fondamentalement modifié le contexte dans lequel elle s'inscrit, c'est que l'idéal démocratique lui-même est de plus en plus critiqué et contesté. Dans sa forme la plus extrême, la démocratie est présentée comme la préférence des élites libérales plutôt que comme le droit égal de chacun à avoir son mot à dire dans la prise de décision collective. De plus, l'ECD n'est souvent plus considérée comme un bien public, mais comme un champ de bataille où s'affichent les différences politiques et où les citoyens sont mobilisés autour de programmes et d'idéologies particuliers plutôt qu'autour de la démocratie elle-même.

En partant du principe que les enfants, les jeunes et les adultes ont droit à l'éducation à la citoyenneté et à son élément central, l'éducation aux droits humains, et que les professionnel·les de l'éducation ont la responsabilité de faire de ce droit une réalité vécue, il est nécessaire de réaffirmer un message crucial. Il ne suffit pas de reconnaître l'importance de la démocratie ou d'assurer sa visibilité dans les programmes scolaires et les documents politiques. Ce qu'il faut, c'est un environnement véritablement propice dans lequel l'ECD n'est pas seulement enseignée, mais aussi expérimentée, pratiquée et ancrée dans une culture de la démocratie.

Cela nécessite de renforcer les conditions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement formel, de mettre en place les cadres institutionnels, les documents et les procédures qui légitiment l'ECD, et d'assurer une mise en œuvre cohérente qui rende l'ECD durable. Renforcer l'ECD signifie défendre les écoles et autres établissements d'enseignement en tant qu'espaces sûrs, informés et démocratiques qui ne doivent pas reproduire les inégalités sociales ni réduire au silence les voix minoritaires, mais qui doivent plutôt encourager et faciliter l'engagement démocratique, le développement éthique et la participation inclusive sans discrimination. Cela implique de protéger et de soutenir les enseignant·es et les professionnel·les de l'éducation dans leur mission pédagogique et de veiller à ce que les enfants, les jeunes et les adultes aient accès à une éducation fiable et fondée sur les droits, afin également de protéger les enfants et les jeunes dans leur accès aux pratiques et aux droits démocratiques.

CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ET DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE

L'essor sans précédent des technologies numériques de l'information et de la communication a eu un impact significatif sur les processus et les pratiques sociales et pose donc des défis importants pour la démocratie elle-même et pour l'éducation à la citoyenneté démocratique. Les technologies numériques influencent et façonnent de plus en plus ce que nous considérons comme vrai et réel, qui crée l'information, comment se déroule le débat public et comment les gens interagissent et participent dans la société. Ces changements s'accompagnent d'opportunités, mais aussi de nouveaux risques et inégalités. L'intelligence artificielle ajoute une autre couche de complexité. Elle influence la manière dont l'information est sélectionnée, dont les décisions sont prises, dont les identités sont façonnées et dont les gens interagissent avec les institutions et entre eux. Elle soulève des questions sur la transparence, l'équité, les préjugés et la responsabilité.

Une participation démocratique effective dans les espaces numériques requiert à la fois une maîtrise fonctionnelle du numérique, mais aussi un regard critique afin de pouvoir naviguer dans les espaces numériques en étant conscient des exclusions et des inégalités potentielles. La citoyenneté numérique souligne l'importance de défendre les droits humains et la dignité humaine dans les espaces numériques, ainsi que de tenir les systèmes et les institutions numériques responsables des valeurs et des priorités démocratiques. C'est là que réside un nouveau défi important pour l'éducation à la citoyenneté démocratique. Il est toutefois important de garder à l'esprit que l'essor du monde numérique a également créé de nouveaux espaces d'action et de participation pour les citoyens, non seulement en tant que consommateurs, mais aussi en tant que producteurs et créateurs de nouveaux contextes et récits. Ces espaces peuvent également offrir une protection et permettre l'inclusion des personnes et des groupes marginalisés. Il existe donc également de nouvelles possibilités de participation démocratique et de prise de décision individuelles et collectives qui peuvent donner une impulsion au développement d'une véritable démocratie numérique.



POURQUOI DES PRINCIPES ?

Les 10 principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique visent à saisir l'essence du travail accompli par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et des droits humains. Ils articulent une base cohérente, complète et tournée vers l'avenir pour l'éducation à la citoyenneté à travers l'Europe. Ils synthétisent les éléments clés de l'acquis du Conseil de l'Europe et reflètent les besoins et les défis démocratiques contemporains. Ces principes ne prescrivent pas d'actions, mais offrent aux personnes décisionnaires et aux professionnel·les de l'éducation un espace pour développer des approches significatives aux niveaux local et national. Ils fournissent des orientations et constituent une base pour l'évaluation de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Dans leur ensemble, ces principes remplissent quatre fonctions essentielles. Premièrement, en définissant des paramètres non négociables pour l'éducation à la citoyenneté démocratique, ils visent à faciliter les politiques et les pratiques locales et nationales. Deuxièmement, ils légitiment les politiques et les pratiques en soulignant pourquoi et comment l'éducation à la citoyenneté démocratique est importante pour toutes les parties concernées. Troisièmement, les principes offrent une protection, avant tout aux enseignant·es et aux professionnel·les de l'éducation ainsi qu'aux élèves dans toute leur diversité, mais aussi aux concepteurs de programmes. Au-delà du simple soutien au statu quo, les principes constituent également un point de référence essentiel pour le renouvellement continu de l'éducation à la citoyenneté démocratique à la lumière des défis actuels, nouveaux et encore imprévisibles.

UNE PLURALITÉ DE PRATIQUES

Les 10 principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique ne constituent pas un cadre curriculaire, mais fournissent des paramètres pour les politiques et les pratiques en matière d'ECD. Il est essentiel que, dans le cadre de ces paramètres, un large éventail d'approches et de pratiques différentes puisse voir le jour. Cela est tout d'abord important parce que les différents pays ont pris et continueront de prendre leurs propres décisions concernant une ECD significative, en réponse aux besoins locaux, régionaux et nationaux et à la lumière de la législation nationale et des priorités éducatives et politiques. Une approche véritablement démocratique de l'ECD doit également reconnaître l'importance du jugement professionnel et du rôle des enseignant·es dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ECD, tant dans les contextes formels que non formels, et doit se préoccuper des libertés académiques, pédagogiques et intellectuelles. Les enseignant·es et autres professionnel·les de l'éducation, en tant qu'acteurs centraux dans l'ECD, doivent avoir leur mot à dire dans le développement de l'ECD et doivent travailler en consultation avec les enfants, les jeunes et les adultes qu'ils côtoient, en garantissant une participation égale entre les acteurs, les parties prenantes et les participants à l'ECD dans toute leur diversité. Tout cela nécessite également une coopération diversifiée entre les contextes éducatifs et entre les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, les organisations communautaires, les syndicats, les employeurs et les autres acteurs de la sphère publique.

Alors que certains pays peuvent privilégier les compétences et les résultats de l'ECD et opter ainsi pour une approche plus convergente de l'ECD, d'autres peuvent s'inspirer d'approches transformatrices et plus divergentes de l'ECD. Une diversité significative des pratiques au sein des pays et entre eux rendra l'ECD plus durable et plus résistante aux changements sociétaux, et plus cohérente avec les valeurs démocratiques. Elle fournira également un terrain fertile pour l'apprentissage et le développement professionnels dans tous les contextes et tous les milieux, ce qui restera un défi tout au long de la vie. La diversité des modes de pensée et d'action est une force et doit être encouragée, notamment pour garantir que l'ECD reste pérenne et capable de s'adapter aux nouveaux défis locaux, régionaux, nationaux et mondiaux, et qu'elle reste en phase avec les avancées récentes de la recherche et l'évolution des connaissances.

VEILLER À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La liberté, l'égalité et la solidarité sont les valeurs clés de la démocratie et sont étroitement liées aux droits humains et à l'État de droit. Le soutien populaire à ces valeurs est donc d'une importance cruciale pour la démocratie, et l'ECD a un rôle important à jouer pour motiver la nouvelle génération à soutenir activement les valeurs du « projet » démocratique. L'un des principaux défis de notre époque est que le soutien populaire aux valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité ne peut plus être considéré comme acquis. Il existe, au sein des sociétés démocratiques, des individus et des groupes qui préfèrent d'autres valeurs, non démocratiques, voire antidémocratiques. De plus, ils affirment que dans une société démocratique, chacun devrait être libre de choisir ses propres valeurs et sa propre conception de la « bonne vie ». Cela suggère toutefois que la justification de la démocratie fondée sur des valeurs est vulnérable. Le risque, après tout, est que si le soutien populaire se déplace vers d'autres valeurs politiques, il puisse sembler que la démocratie peut être démocratiquement sapée, voire abolie. Au lieu de considérer les valeurs démocratiques d'égalité, de liberté et de solidarité comme les préférences d'une majorité temporaire, elles devraient en fait être considérées comme les valeurs qui constituent le « terrain de jeu » sur lequel la coexistence dans la pluralité devient possible. Quiconque revendique donc une place pour ses propres valeurs et préférences au sein d'une société démocratique doit également se préoccuper et prendre soin des valeurs qui rendent possible l'existence même de ces préférences. Les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité ne sont donc pas une préférence normative parmi d'autres au sein d'une société démocratique, mais le fondement même qui rend possible la coexistence pacifique.



LES 10 PRINCIPES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE

1

LA **FINALITÉ** DE L'ECD

L'ECD doit promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

2

DROIT UNIVERSEL ET PERMANENT

Toute personne se trouvant sur le territoire d'un État doit avoir accès à l'ECD et bénéficier, tout au long de sa vie, d'opportunités significatives dans ce domaine, sans distinction d'âge, de genre, de langue, de handicap, d'état de santé, de situation sociale ou toute autre situation et de citoyenneté.

3

SENSIBILITÉ AU **CONTEXTE**

L'ECD doit être sensible aux contextes locaux, régionaux et nationaux ainsi qu'aux valeurs et préférences des différents groupes et communautés, tout en défendant la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

4

RÉACTIVITÉ AU CHANGEMENT

L'ECD doit être réactive aux changements sociétaux pertinents, notamment aux évolutions géopolitiques, socio-économiques, culturelles, environnementales et technologiques numériques.

5

FLEXIBILITÉ ET DIVERSITÉ DE L'**OFFRE**

L'ECD devrait être dispensée dans un large éventail de contextes différents, couvrant tout le spectre de l'éducation formelle et non formelle dans des environnements réels, virtuels et hybrides, et à travers un large éventail de pratiques, d'approches et de modalités différentes.

6

EXIGENCES EN MATIÈRE DE **PROGRAMME**

Les programmes d'ECD devraient offrir aux participants la possibilité d'acquérir et d'approfondir leur compréhension, leur appréciation et leur engagement envers les valeurs et les pratiques de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, leur histoire et leurs défis contemporains, tout en leur permettant de développer des compétences pour une culture de la démocratie.

7

SENSIBILITÉ À LA **PLURALITÉ**

L'ECD doit être conçue et mise en œuvre en tenant compte de la pluralité des rôles sociaux, des positions et des identités des enfants, des jeunes et des adultes qui y participent, ainsi que de la manière dont ceux-ci s'entrecroisent et influencent leur expérience de la citoyenneté.

8

CONGRUENCE

L'ECD doit être organisée, régie et mise en œuvre d'une manière conforme aux valeurs qu'elle cherche à promouvoir.

9

PROFESSIONNALISATION, RESSOURCES ET **SOUTIEN**

Les professionnel·les de l'éducation, les participants et les organisations éducatives devraient disposer de ressources et des soutiens suffisants pour garantir la qualité de l'ECD. Les professionnel·les de l'éducation devraient être suffisamment formés à l'ECD et doivent bénéficier d'opportunités adéquates de développement professionnel continu et de collaboration entre les différents secteurs et les modes d'enseignement.

10

PARTENARIAT ET **COOPERATION**

L'ECD doit être développée, organisée et mise en œuvre grâce à l'engagement et à la participation inclusifs et démocratiques des parties prenantes, tout en reconnaissant les rôles et responsabilités différents de chacune d'entre elles.

LES 10 PRINCIPES EN DÉTAIL

1 FINALITÉ DE L'ECD



L'ECD doit promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

La finalité de l'ECD est de promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit. Cette finalité implique qu'ECD doit promouvoir les valeurs associées de liberté, d'égalité et de solidarité, ainsi que les valeurs d'inclusion, de participation, de pluralisme, de respect et de tolérance. L'ECD promeut également les valeurs d'intégrité, de valeur inaliénable de la personne, de justice, d'équité, de transparence et de responsabilité. Dans tout cela, il est explicitement supposé que l'ECD est une responsabilité publique et un bien public qui devrait profiter au vivre-ensemble démocratique.

2 DROIT UNIVERSEL ET PERMANENT

Toute personne se trouvant sur le territoire d'un État doit avoir accès à l'ECD et bénéficier, tout au long de sa vie, d'opportunités significatives dans ce domaine, sans distinction d'âge, de genre, de langue, de handicap, d'état de santé, de situation sociale ou toute autre situation et de citoyenneté.

L'ECD est un droit universel. Cela signifie que chacun a le droit de participer à l'ECD, que ce droit n'est pas un droit ponctuel limité à l'âge, mais un droit à vie applicable à toute personne se trouvant sur le territoire d'un État, quel que soit son statut officiel de citoyenneté. Une implication clé de ce principe est que les personnes décisionnaires ont le devoir de garantir une offre significative d'ECD pour tous.





3 SENSIBILITÉ AU CONTEXTE

L'ECD doit être sensible aux contextes locaux, régionaux et nationaux ainsi qu'aux valeurs et préférences des différents groupes et communautés, tout en défendant la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

Les politiques d'ECD doivent être mises en œuvre et appliquées de manière significative et sensible aux contextes et aux environnements locaux, régionaux et nationaux, y compris aux valeurs des différents groupes et communautés au sein des sociétés. Néanmoins, ces valeurs et préférences ne peuvent en aucun cas prévaloir sur la finalité et les valeurs de l'ECD.

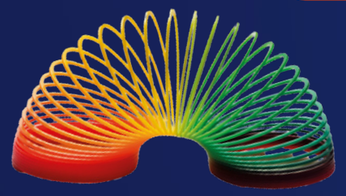
RÉACTIVITÉ AU CHANGEMENT 4

L'ECD doit être réactive aux changements sociétaux pertinents, notamment aux évolutions géopolitiques, socio-économiques, culturelles, environnementales et technologiques numériques.



L'ECD n'est pas ahistorique et ne peut être statique. Les politiques et pratiques de l'ECD doivent s'adapter aux différentes époques et aux conditions géopolitiques, socio-économiques, démographiques, culturelles, technologiques numériques et/ou environnementales. Cela implique, par exemple, de prendre en compte l'importance du numérique, de l'intelligence artificielle et de la vie en ligne pour la démocratie, les droits humains et l'État de droit lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques et pratiques de l'ECD. Une implication plus large de ce principe est qu'à une époque de changements sociétaux importants, notamment d'incertitudes politiques et économiques, de montée de la désinformation et des inégalités, de migrations et d'évolutions climatiques et technologiques, l'ECD doit être ouverte au changement et à l'innovation afin de répondre de manière appropriée à l'objectif de promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

5 FLEXIBILITÉ ET DIVERSITÉ DE L'OFFRE



L'ECD devrait être dispensée dans un large éventail de contextes différents, couvrant tout le spectre de l'éducation formelle et non formelle dans des environnements réels, virtuels et hybrides, et à travers un large éventail de pratiques, d'approches et de modalités différentes.

L'ECD ne concerne pas seulement les écoles et le cycle fondamental de l'éducation, mais doit également faire partie de l'enseignement dans les facultés, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés. L'ECD doit également être intégrée dans l'enseignement professionnel et faire partie de l'éducation de la petite enfance. En outre, les contextes éducatifs non formels (tels que le travail avec les jeunes, le travail social et l'éducation des adultes) constituent des cadres importants pour une ECD significative. Dans l'éducation formelle, l'ECD devrait combiner un enseignement thématique et transversal qui imprègne largement le programme et l'offre éducative, par exemple grâce à des approches interdisciplinaires ou à l'échelle de l'établissement scolaire, en favorisant une participation active des élèves. Pour que l'ECD ait l'impact escompté, il est important qu'il existe un large éventail de pratiques, d'approches, de modalités et d'environnements, notamment directs, participatifs, en face à face et en ligne, et qu'il y ait une réflexion continue sur la qualité de l'offre.

6 EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROGRAMMES

Les programmes d'ECD devraient offrir aux participants la possibilité d'acquérir et d'approfondir leur compréhension, leur appréciation et leur engagement envers les valeurs et les pratiques de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, leur histoire et leurs défis contemporains, tout en leur permettant de développer des compétences pour une culture de la démocratie.



L'ECD devrait offrir aux participants, dans des cadres formels et non formels, la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs pertinentes qui leur permettent d'améliorer leur compréhension et leur conscience des droits et des responsabilités de toute personne vivant sur le territoire d'un État. Elle devrait permettre aux participants de développer une multiperspectivité, des compétences en matière de médias, d'IA et de numérique, d'analyser, d'interpréter et de générer des informations de manière critique et responsable, et de réfléchir à leur identité en tenant compte des dimensions locales, régionales, nationales, européennes, mondiales et numériques. L'accent mis sur la démocratie, les droits humains et l'État de droit implique également que l'ECD devrait fournir aux participants les connaissances, les compétences et les valeurs pertinentes pour améliorer leur appréciation et leur compréhension critique de l'égalité, y compris l'égalité de genre et les perspectives intersectionnelles, ainsi que des différences entre les groupes confessionnels et ethniques, afin de favoriser le dialogue interculturel, le respect mutuel et de lutter contre toutes les formes de discrimination, d'intimidation et de harcèlement, de discours de haine et de violence. Le contenu de l'ECD devrait permettre à tous les participants de reconnaître les menaces à la démocratie, d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités et de contribuer de manière proactive à la vie démocratique.

7 SENSIBILITÉ À LA PLURALITÉ

L'ECD doit être conçue et mise en œuvre en tenant compte de la pluralité des rôles sociaux, des positions et des identités des enfants, des jeunes et des adultes qui y participent, ainsi que de la manière dont ceux-ci s'entrecroisent et influencent leur expérience de la citoyenneté.

L'ECD n'est pas une approche unique. Les politiques et pratiques de l'ECD doivent respecter et répondre à la diversité des participants, en reconnaissant que les enfants, les jeunes et les adultes qui y participent occupent des positions inégales dans la société et disposent de capitaux financiers, sociaux et culturels différents. En d'autres termes, l'ECD doit tenir compte du fait que les inégalités existantes entre les participants, par exemple les inégalités de genre, d'origine ethnique et économiques, influencent leur expérience de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, ainsi que leurs possibilités de faire entendre leur voix. Tous les aspects de l'éducation doivent être adaptés aux besoins et aux expériences des participants afin de garantir que tous puissent bénéficier d'opportunités pertinentes en matière d'ECD.



8 CONGRUENCE

L'ECD doit être organisée, régie et mise en œuvre d'une manière conforme aux valeurs qu'elle cherche à promouvoir.

L'ECD doit offrir aux participants la possibilité de mettre en pratique la démocratie. Il est important que l'ECD ne se contente pas de fournir des connaissances sur la démocratie, les droits humains et l'État de droit, mais que les participants puissent également expérimenter les aspects pratiques, les complexités et les difficultés de la vie démocratique dans des environnements où les conflits, les questions controversées et les désaccords sont traités conformément aux valeurs de l'ECD. Cela implique notamment de mettre en œuvre les valeurs d'inclusion, d'égalité, d'équité, de transparence et de responsabilité, par exemple en offrant des espaces inclusifs exempts de biais algorithmiques et d'influence des entreprises privées et des fournisseurs de plateformes, et en veillant à ce que l'utilisation potentielle de l'IA dans l'ECD ne conduise pas à de nouvelles formes d'exclusion ou de standardisation. Cela implique également de faciliter une participation significative de toutes les parties prenantes, enfants, jeunes et adultes, en gardant à l'esprit que dans les contextes et les pratiques éducatifs, les professionnel·les de l'éducation ont des rôles et des responsabilités uniques et distinctifs qui diffèrent de ceux des autres participants. Cela signifie également que les cultures et les modes de gouvernance éducatifs, les ressources, les évaluations et les pratiques en matière de programmes, de pédagogie, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation de l'ECD doivent refléter et mettre en œuvre la démocratie, les droits humains et l'État de droit, ainsi que toutes les valeurs que ceux-ci impliquent et entraînent.

9 PROFESSIONNALISATION, RESSOURCES ET SOUTIEN

Les professionnel·les de l'éducation, les participants et les organisations éducatives devraient disposer de ressources et des soutiens suffisants pour garantir la qualité de l'ECD. Les professionnel·les de l'éducation devraient être suffisamment formés à l'ECD et doivent bénéficier d'opportunités adéquates de développement professionnel continu et de collaboration entre les différents secteurs et les modes d'enseignement.

Tous les professionnel·les de l'éducation, les participants et les établissements dans lesquels s'inscrit l'ECD doivent être dotés de ressources matérielles, numériques et pédagogiques adéquates. Le succès de l'ECD dépend également du fait que les organismes éducatifs disposent d'effectifs suffisants, et il est important que les personnes responsables de l'ECD jouissent d'une liberté académique et pédagogique, et possèdent une expertise suffisante dans leur domaine et en matière de pédagogie. Cela nécessite que l'ECD fasse partie du programme initial de formation des enseignant·es et du programme de formation de tous les professionnel·les de l'éducation, tels que les animateurs socio-éducatifs, les travailleurs sociaux, les formateurs·trices pour adultes et les professionnel·les de l'éducation de la petite enfance. Tous les professionnel·les de l'éducation ont également droit à des possibilités suffisantes de développement professionnel, de mise en réseau, de collaboration et de participation à des activités de recherche et d'innovation. Étant donné que l'ECD relève de la responsabilité publique et constitue un bien public, son financement devrait provenir de fonds publics. Lorsque l'ECD est soutenue par d'autres sources de financement, il est essentiel que l'allocation des fonds soit transparente et responsable et qu'elle soutienne les valeurs de l'ECD.

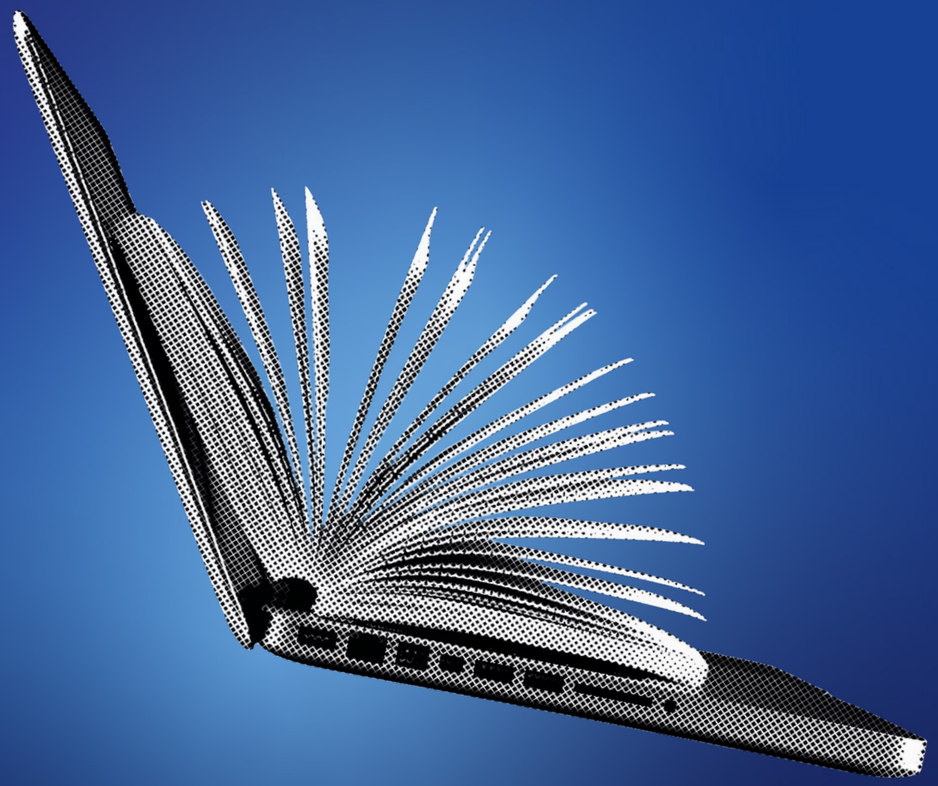


10 PARTENARIAT ET COOPÉRATION

L'ECD doit être développée, organisée et mise en œuvre grâce à l'engagement et à la participation inclusifs et démocratiques des parties prenantes, tout en reconnaissant les rôles et responsabilités différents de chacune d'entre elles.

Pour que l'ECD soit mise en œuvre conformément à ses valeurs fondamentales et directrices, il est important qu'elle soit développée, organisée et mise en œuvre de manière inclusive et démocratique afin que toutes les parties prenantes concernées puissent jouer leur rôle, en veillant à l'équilibre de genre et à l'égalité de participation. L'ECD compte un large éventail de parties prenantes potentielles opérant aux niveaux local, régional, national, européen et/ou mondial, notamment des personnalités politiques, des responsables de l'élaboration des politiques, des établissements d'enseignement, des professionnel·les de l'éducation, des ONG, des organisations de jeunesse, les médias, les entreprises et le grand public. Tous occupent des positions différentes par rapport à la mise en œuvre et à l'application de l'ECD et doivent collaborer de manière respectueuse et démocratique, en reconnaissant de manière transparente et responsable leurs différentes expertises et responsabilités. Afin de renforcer le partenariat et la coopération dans le cadre de l'ECD, il convient de disposer d'espaces et de ressources numériques et non numériques permettant une communication, une diffusion, un échange de connaissances et une collaboration fructueuse entre les parties prenantes.

CADRE DE QUALITÉ POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE



1 OBJECTIF ET VISION

Le cadre de qualité pour l'Éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) est un élément central de l'EEEC.

Il est conçu pour aider les États membres à mener une réflexion sur les progrès qu'ils réalisent en vue d'une ECD de qualité et à autoévaluer et mesurer en permanence ces progrès, tout en promouvant une vision commune qui valorise les efforts significatifs visant à améliorer l'éducation à la citoyenneté à travers l'Europe.

Le cadre de qualité n'a pas pour objectif d'évaluer les niveaux de qualité des établissements d'enseignement général et professionnel ni les résultats des apprenants dans le domaine de l'ECD. Contrairement aux cadres ou aux instruments d'évaluation externes, le cadre de qualité :

- adopte une approche d'auto-évaluation ;
- garantit aux États membres une flexibilité maximale leur permettant d'axer leur auto-évaluation sur les priorités de leur politique éducative nationale ;
- encourage l'amélioration ;
- favorise le dialogue, et non le classement ;
- renforce l'autonomie et la cohérence, et non la standardisation ;
- respecte la diversité nationale tout en offrant des orientations européennes communes ;
- valorise les points de vue de tous les acteurs de l'écosystème éducatif.

Son objectif ultime est de renforcer la capacité des systèmes éducatifs à promouvoir une éducation à la citoyenneté de qualité et une culture de la démocratie à différents niveaux et dans différents contextes.

2 CHAMP D'APPLICATION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE QUALITÉ POUR L'ECD

Le cadre de qualité s'applique à tous les contextes éducatifs, de l'éducation de la petite enfance au niveau 3 de la CITE, qu'il s'agisse d'établissements d'enseignement général ou professionnel :

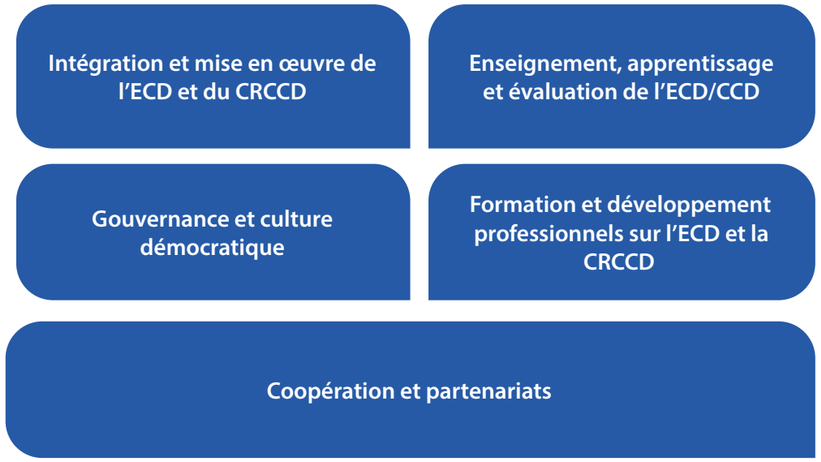
- Éducation de la petite enfance (EPE) (CITE 0)[9].
- Enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 1 et 2).
- Enseignement secondaire supérieur (CITE 3) – général et professionnel.
- Établissements d'enseignement non formel, y compris les organisations de la société civile et les structures d'animation socio-éducative.

Il inclut des interconnexions entre la conception des politiques, les structures institutionnelles, les cultures de gouvernance, la pédagogie, les partenariats entre les communautés et les administrations locales et l'expérience des apprenants.

9 L'éducation de la petite enfance (EPE) concerne les enfants jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire. Elle est classée dans la catégorie CITE 0 - Éducation de la petite enfance, qui comprend le sous-niveau 0.1 Développement éducatif de la petite enfance (moins de 3 ans) et 0.2 Éducation préprimaire (de 3 ans jusqu'au début de l'enseignement primaire). L'EPE varie considérablement d'un pays à l'autre, qu'il s'agisse du système divisé en deux tranches d'âge (0-3 ans et 3-6 ans) ou du système global, des établissements publics et privés, des types de professionnel·les impliqués et des qualifications requises.

3 ECD DE QUALITÉ : METTRE LES PRINCIPES EN PRATIQUE

Figure 2 les cinq domaines de l'ECD de qualité

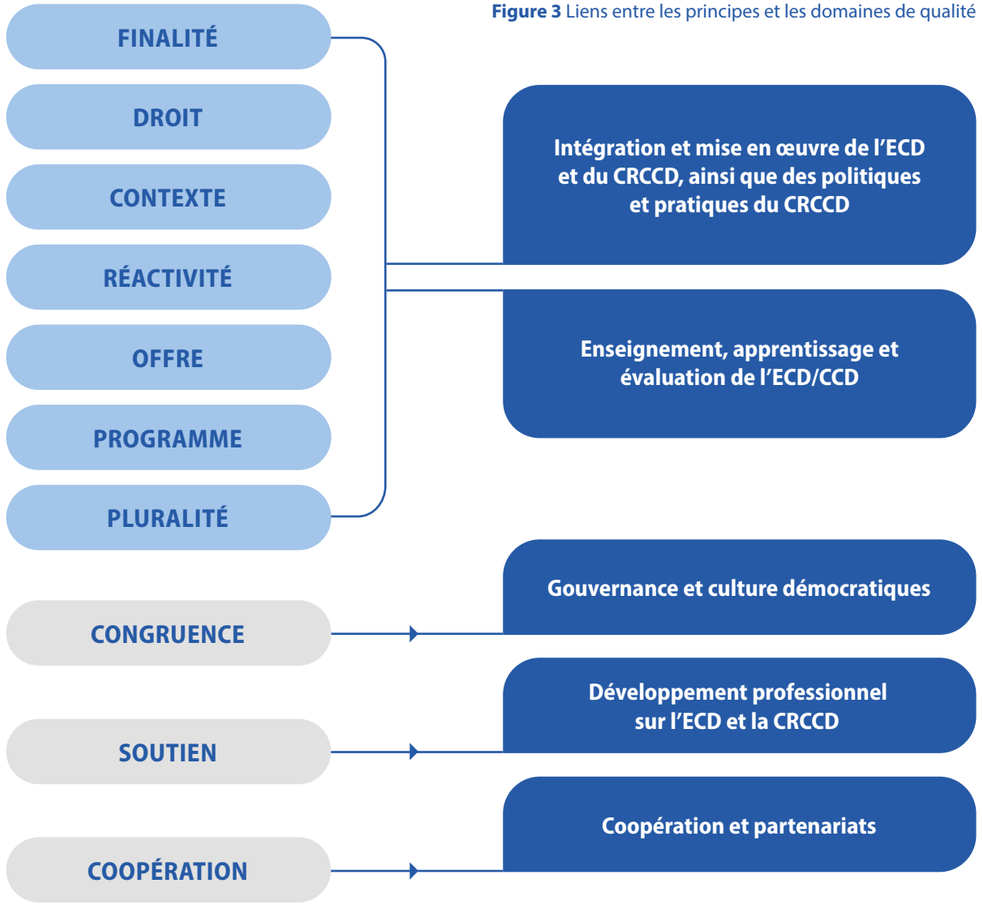


Le cadre est fondé sur le concept d'une ECD de qualité. L'ECD de qualité n'est pas un programme ou une matière unique : il s'agit d'un effort systémique fondé sur les principes de l'ECD et l'acquis du Conseil de l'Europe (par exemple, la Charte sur l'ECD/EDH et le CRCCD). En conséquence, le processus d'auto-évaluation s'articule autour de cette conception de l'ECD de qualité.

Selon la définition figurant dans le glossaire, le terme « qualité » doit être compris comme un processus continu d'auto-évaluation et d'amélioration visant à faciliter, légitimer, protéger et faire évoluer l'ECD dans les États membres. L'adoption d'une telle approche réflexive et inclusive peut nourrir une dynamique interne d'amélioration continue dans l'éducation et favoriser des progrès durables. Les pays peuvent tirer parti de ce processus en sensibilisant les différents segments du système éducatif, en les incitant à la réflexion et en les encourageant à agir.

L'ECD de qualité se développe dans cinq domaines interdépendants **[Figure 2]**. Ensemble, les cinq domaines englobent la mise en œuvre pratique des 10 principes de l'ECD **[Figure 3]**. Chaque domaine s'appuie sur des indicateurs de réflexion, d'analyse et d'amélioration.

Figure 3 Liens entre les principes et les domaines de qualité





1 INTÉGRATION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ECD ET DU CRCCD, AINSI QUE DES POLITIQUES ET PRATIQUES DU CRCCD

Ce domaine se concentre sur l'inclusion de l'ECD, dont la finalité est de promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit, et sur l'intégration du programme d'ECD, y compris le CRCCD, dans les documents clés à différents niveaux de mise en œuvre : au niveau des politiques (législation et lignes directrices nationales, recommandations), au niveau des établissements d'enseignement et au niveau de l'éducation non formelle. L'ECD se veut flexible et ouverte au changement afin de répondre aux évolutions sociétales contemporaines, telles que le développement durable et l'impact des technologies numériques sur la démocratie, les droits humains et l'engagement.

Ce domaine met également l'accent sur l'attachement aux principes de flexibilité et de diversité de l'offre, en veillant à ce que toutes les parties prenantes de l'éducation formelle et non formelle offrent des possibilités significatives d'ECD adaptées à la pluralité d'expériences des différents participants, pour garantir, à terme, un droit universel tout au long de la vie, consacré par la loi. Il souligne l'importance de documents clés pour reconnaître que l'offre d'ECD devrait tenir compte des contextes locaux, régionaux et nationaux ainsi que des valeurs des différents groupes au sein de ces sociétés.



2 ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION DE L'ECD/CCD

Ce domaine vise à déterminer si la finalité de l'ECD, à savoir la promotion de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, est solidement ancrée dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il met l'accent sur la diversité actuelle de l'offre d'ECD dans divers contextes et couvre l'ensemble du spectre de l'éducation formelle et non formelle grâce à des approches, des modalités et des environnements flexibles en ligne, hors ligne ou hybrides. Il s'agit d'examiner si toutes les personnes participantes, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur genre, de leur statut et de leur citoyenneté, bénéficient effectivement de leur droit à des possibilités continues de suivre un programme d'ECD. Il s'agit également d'examiner si les pratiques pédagogiques sont conçues et mises en œuvre de manière à tenir compte du contexte, à s'adapter aux évolutions sociétales et à prendre en compte la pluralité des rôles sociaux, des positions et des identités des personnes participantes. Ce domaine couvre également les pratiques d'évaluation qui sont conformes aux principes de l'ECD et les approches pédagogiques cohérentes.

3 GOUVERNANCE ET CULTURE DÉMOCRATIQUES

Ce domaine met l'accent sur la cohérence et la congruence entre la gouvernance de l'ECD, les pratiques de participation et les principes de démocratie et de droits humains qu'elle cherche à promouvoir. Il souligne l'importance de la gouvernance démocratique et de la culture de la démocratie en tant qu'éléments clés qui contribuent à une ECD de qualité dans des contextes d'apprentissage formels et non formels. Ce domaine comprend des environnements éducatifs ouverts à la discussion, des processus et procédures décisionnels démocratiques, ainsi que des pratiques qui favorisent la reconnaissance, l'inclusion et la participation de toutes les parties prenantes, en tenant compte de la diversité de leurs identités et de leurs origines. Il souligne également l'importance des styles de leadership démocratiques et de la gestion participative pour soutenir l'ECD et le CRCCD.





4 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL SUR L'ECD ET LE CRCCD

Ce domaine concerne le soutien, la formation des professionnel·les de l'éducation et les ressources nécessaires pour garantir une ECD de qualité. Il met l'accent sur l'inclusion des dispositions en matière d'éducation et de formation pour l'ECD et le CRCCD dans la formation initiale des enseignant·es et dans le cadre d'initiatives de développement professionnel continu destinées aux enseignant·es en exercice, aux formateurs·trices et autres professionnel·les de l'éducation, aux responsables d'établissement et autres responsables de l'éducation dans les organisations d'éducation, de formation et de la société civile.

5 COOPÉRATION ET PARTENARIATS

Ce domaine souligne l'importance des initiatives de coopération et des partenariats pour promouvoir l'ECD et le CCD, grâce à l'engagement et à la participation inclusifs et démocratiques des parties prenantes, notamment les établissements d'enseignement scolaire, les prestataires d'éducation non formelle, les autorités nationales ou internationales et les organisations communautaires au sens large.

Chaque domaine de l'ECD de qualité comprend des indicateurs de qualité, qui sont étroitement liés entre eux et visent à trianguler les données et les informations collectées, en mettant en évidence les liens entre l'inclusion formelle dans les réglementations et pratiques nationales (dans les établissements d'enseignement, les programmes et l'éducation non formelle). Les domaines de l'ECD de qualité et leurs indicateurs reflètent les caractéristiques clés d'une éducation à la citoyenneté de qualité. Leur finalité est de fournir des orientations et des critères d'évaluation afin de favoriser le dialogue et la réflexion critique entre les professionnel·les à différents niveaux d'un système éducatif donné, dans le cadre d'un processus d'auto-évaluation.

Ces domaines de qualité impliquent :

- L'intégration et la mise en œuvre effectives de l'ECD et du CRCCD dans les politiques, la législation, les programmes d'études et les pratiques ;
- Les processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation visant à promouvoir l'ECD/CCD ;
- Une gouvernance démocratique et une participation à l'école, fondées sur les droits humains et la pratique de la démocratie ;
- Le développement professionnel initial et continu des enseignant·es et des professionnel·les de l'éducation, des responsables d'établissement et des autres acteurs clés du système éducatif et de l'éducation non formelle concernant l'ECD et le CRCCD ;
- La capacité à coopérer systématiquement avec des organisations externes, les communautés locales et les réseaux éducatifs afin de partager et d'expérimenter différentes perspectives et opportunités.

4 LE PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION

Le cadre de qualité adopte un processus d'auto-évaluation, mené régulièrement, tous les trois ans, permettant aux États membres :

DE RÉFLÉCHIR SYSTÉMATIQUEMENT À LEUR ÉCOSYSTÈME D'ECD

DE RECUEILLIR DES POINTS DE VUE DIVERSIFIÉS

DE CRÉER UN SENTIMENT D'APPROPRIATION COMMUNE

D'IDENTIFIER LES POINTS FORTS, LES PROGRÈS ET LES LACUNES

D'ORIENTER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET L'AMÉLIORATION

Le processus est guidé par **quatre questions générales**, qui se rapportent aux cinq domaines de qualité :

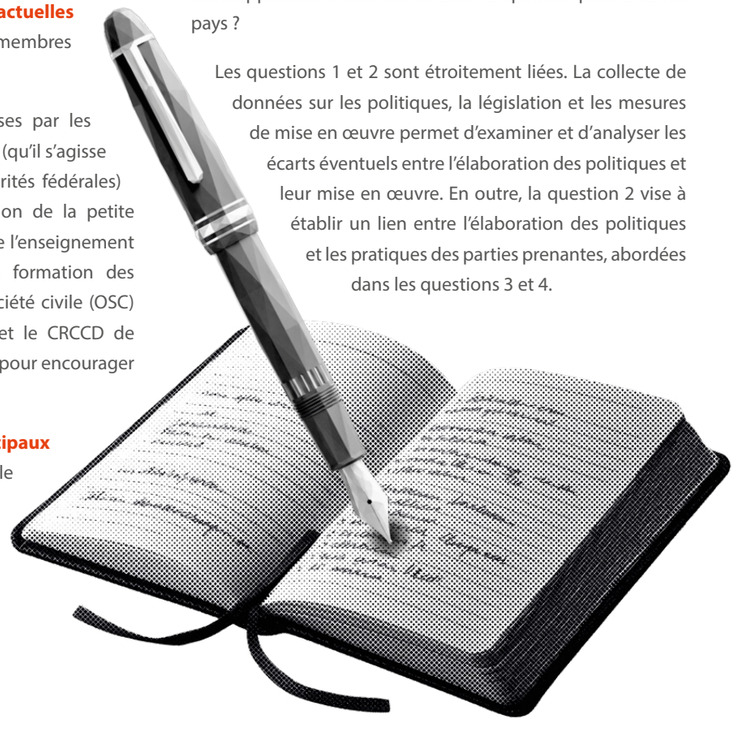
1 – Quelles sont les **politiques nationales actuelles** en lien avec l'ECD et le CRCCD dans les États membres ?

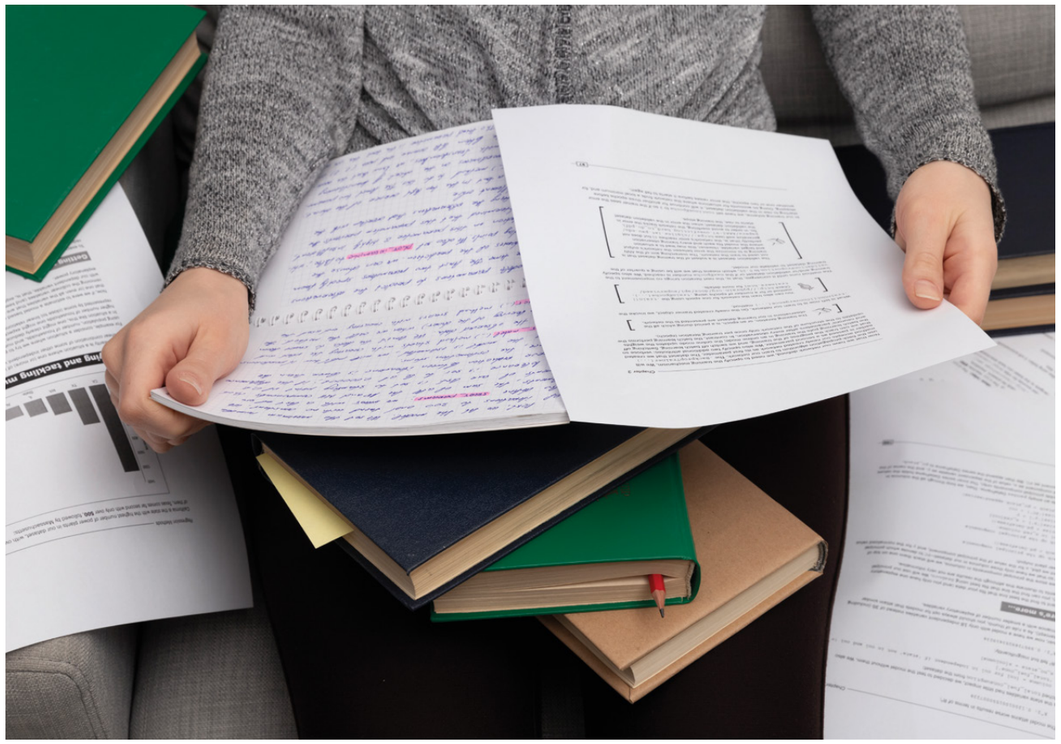
2 – Quelles **mesures politiques** sont prises par les autorités chargées des politiques éducatives (qu'il s'agisse des gouvernements nationaux ou des autorités fédérales) pour garantir que les acteurs de l'éducation de la petite enfance (EPE), de l'enseignement général, de l'enseignement et de la formation professionnels, de la formation des enseignant·es et des organisations de la société civile (OSC) mettent en œuvre et développent l'ECD et le CRCCD de manière à promouvoir la qualité de l'offre, et pour encourager ces différents acteurs en ce sens ?

3 – Quelles sont **les points de vue des principaux acteurs et parties prenantes** concernant le développement d'une ECD de qualité et d'un CRCCD dans l'éducation formelle (CITE 0, 1, 2, 3 et CITE-T) et non formelle (OSC) et comment le vivent-ils ?

4 – Quels **exemples inspirants de mise en œuvre d'une ECD et d'un CRCCD de qualité** peuvent éclairer la poursuite du développement et être une source d'inspiration pour d'autres pays ?

Les questions 1 et 2 sont étroitement liées. La collecte de données sur les politiques, la législation et les mesures de mise en œuvre permet d'examiner et d'analyser les écarts éventuels entre l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre. En outre, la question 2 vise à établir un lien entre l'élaboration des politiques et les pratiques des parties prenantes, abordées dans les questions 3 et 4.





5 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROCHE D'AUTO-ÉVALUATION

Le processus d'auto-évaluation vise à valoriser la diversité des approches et à mettre en évidence la diversité des politiques, des mesures de mise en œuvre et des expériences dans les différents pays. Il vise également à favoriser une culture de réflexion et d'amélioration dans les pays et entre les pays.

Les données seront donc collectées avec le soutien du Conseil de l'Europe principalement par le biais de questionnaires, de groupes de discussion et/ou d'entretiens de groupe, qui permettent une description et une analyse approfondies de contextes spécifiques et une triangulation des différentes sources de données.

Les résultats de l'auto-évaluation seront complétés par les résultats d'évaluations nationales (lorsqu'elles existent), de recherches menées par les pays eux-mêmes, de recherches menées au niveau européen (par exemple, les rapports Eurydice) et d'évaluations comparatives à grande échelle, telles que l'IEA-ICCS, en intégrant les données recueillies dans le cadre du processus d'auto-évaluation avec des données supplémentaires concernant les domaines liés aux valeurs, aux principes et au cadre de qualité du Conseil de l'Europe pour l'ECD.

Compte tenu de ce qui précède, le processus d'auto-évaluation, qui sous-tend le cadre de qualité pour l'ECD, se caractérise par :



ACCENT MIS SUR L'APPRENTISSAGE

L'auto-évaluation est orientée vers un apprentissage significatif dans le processus d'amélioration de la qualité de la mise en œuvre de l'ECD et du CRCCD. Le cycle d'auto-évaluation de l'apprentissage (éléments factuels issus du terrain, données provenant des établissements d'enseignement et des prestataires de services, des OSC, des communautés, des enseignant·es et des professionnel·les de l'éducation) favorise la réflexion parmi les parties prenantes et l'apprentissage à partir des succès et des défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'ECD/du CRCCD. Les personnes décisionnaires, le personnel scolaire, les représentants des communautés et les OSC ont la possibilité de réfléchir de manière systématique et critique aux initiatives et aux actions, de comparer leurs observations avec les données et d'examiner les perspectives qui pourraient être utiles pour poursuivre l'amélioration.

FLEXIBILITÉ

L'engagement de chaque État membre est souple et peut être adapté en fonction des priorités nationales et des ressources disponibles, afin de se concentrer sur les indicateurs pertinents et d'impliquer différentes parties prenantes et différents groupes cibles. Chaque État membre peut décider au niveau national de la manière d'organiser le processus d'auto-évaluation, en termes de portée, de niveaux d'enseignement à évaluer, de groupes cibles à impliquer, de l'opportunité d'inclure le secteur non formel, etc. (par exemple, il pourrait se concentrer sur l'enseignement des jeunes enfants ou l'enseignement primaire, plutôt que sur d'autres groupes cibles inclus dans ce cadre). Ainsi, le processus d'évaluation offre une flexibilité maximale, facilitant la collecte par les États membres de données, d'informations et d'avis des principaux acteurs et parties prenantes sur les domaines du développement de l'éducation des enfants qui sont pertinents au regard du contexte national et des priorités politiques. Ce cadre fournit des orientations et des critères d'évaluation, et favorise le dialogue et la réflexion critique entre les professionnels à différents niveaux. Cette approche flexible permet également de mettre en œuvre diverses méthodes de collecte de données en fonction des caractéristiques des systèmes éducatifs (c'est-à-dire des systèmes centralisés ou fédéraux).

APPROPRIATION ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

Le processus d'auto-évaluation comprend des étapes spécifiques telles que la collecte de données et d'informations auprès des principales parties prenantes, l'analyse des politiques et pratiques actuelles, la formulation de jugements éclairés et l'élaboration d'un plan de développement, d'amélioration et d'innovation de l'ECD. Les États membres décideront qui impliquer et dans quelle mesure. Différentes parties prenantes peuvent être associées à différentes fins et à différentes phases de la planification et de la mise en œuvre de l'évaluation, par le biais du dialogue et de la réflexion critique.



COLLECTE ITÉRATIVE DE DONNÉES

Il est recommandé que les personnes décisionnaires, les établissements d'enseignement et les organisations d'éducation non formelle contribuent, échangent des informations et des données, et y réfléchissent dans le cadre du processus d'évaluation périodique, tous les trois ans. En tant que processus continu d'évaluation formative, la participation de différentes parties prenantes permet de mettre en œuvre plus efficacement les retours d'information, de mieux éclairer la planification et la mise en œuvre, de sensibiliser les parties prenantes et de favoriser l'appropriation conjointe des résultats de l'évaluation. Les données collectées/générées au niveau national peuvent être utilisées pour une analyse collective, des informations ou des preuves permettant de décider des étapes suivantes (par exemple, modifier les domaines prioritaires ou les axes spécifiques au niveau des politiques, impliquer davantage de parties prenantes ou d'autres parties prenantes, utiliser différentes méthodes et différents instruments, établir des rapports sous différents formats, initier une collaboration avec d'autres États membres afin d'échanger des expériences et des bonnes pratiques).

INSPIRATION ET APPRENTISSAGE MUTUEL À TRAVERS L'EUROPE

Les données et les résultats par pays peuvent être publiés sur le tableau de bord de l'EEEC (voir le pilier « Coopération » ci-dessous), qui offrira aux États membres différentes possibilités de rendre visibles les résultats de leur auto-évaluation. En fonction des domaines prioritaires de chaque pays, les publications/produits de l'auto-évaluation peuvent inclure des exemples de nouvelles réglementations ou politiques, des données numériques, des statistiques, des graphiques montrant l'évolution dans le temps, des applications de données en temps réel, des études de cas, des journaux d'apprentissage, des journaux de réflexion, la définition d'objectifs, des questionnaires et des fiches d'auto-réflexion, des témoignages d'élèves, d'enseignant·es, d'OSC, des présentations multimédias de projets scolaires ou communautaires, etc.





6 CYCLES D'ÉVALUATION

Des cycles d'évaluation de trois ans sont prévus, commençant par une « année zéro » consacrée à la préparation des outils, à la réalisation d'essais et au développement de la plateforme numérique de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté, qui comprend un tableau de bord permettant de présenter les données et les résultats.

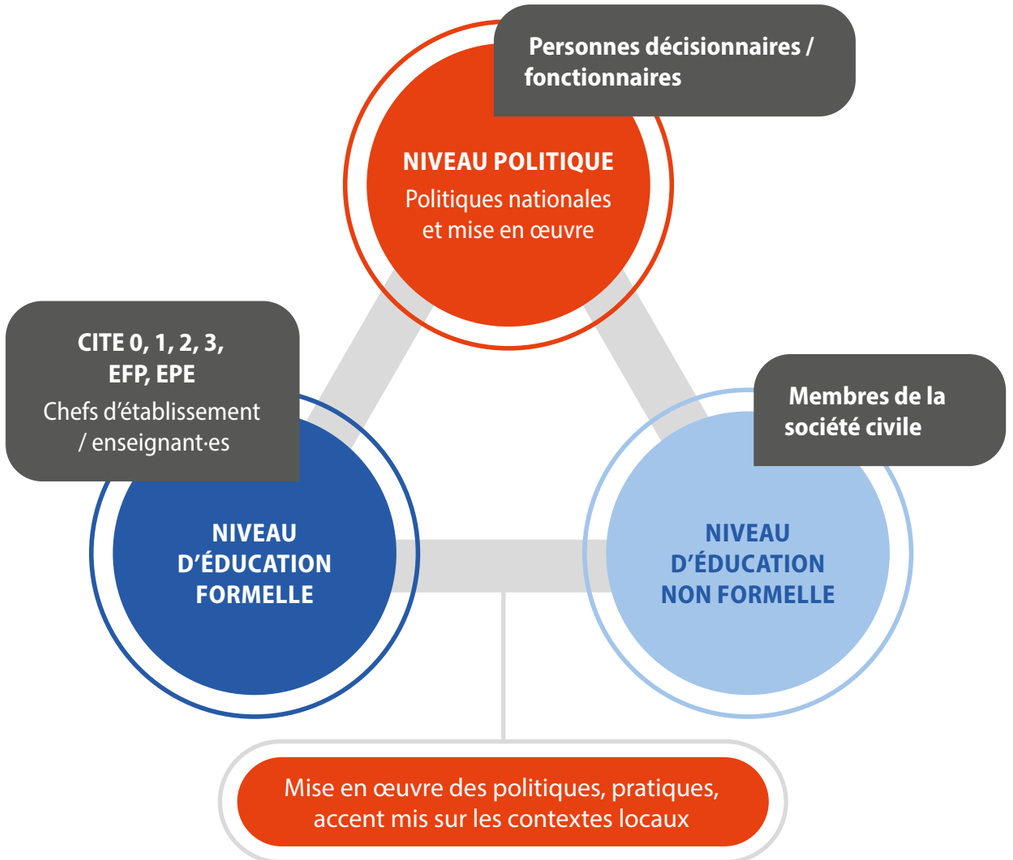
Chaque cycle de trois ans peut inclure les actions suivantes : collecte de données sur les politiques et la législation ; collecte de données sur les pratiques dans les contextes d'éducation formelle et/ou non formelle ; analyse et présentation des résultats.

Au début de chaque cycle, les instruments seront mis à jour et révisés, tout en conservant un ensemble de questions fondamentales afin d'assurer la continuité dans le temps. Chaque instrument doit tenir compte des derniers développements dans le domaine de l'ECD et des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CRCCD.

7 SOURCES DE DONNÉES ET DE PREUVES

Les informations nécessaires à l'auto-évaluation peuvent être recueillies auprès de différentes sources qui visent à fournir une vue d'ensemble de l'ECD dans ses multiples contextes de développement et de mise en œuvre (personnes décisionnaires, établissements d'enseignement et éducation non formelle). Dans cette optique, le processus d'auto-évaluation permettra de décrire et d'analyser les progrès réalisés en matière de politique de qualité de l'ECD, la mise en œuvre du CRCCD et le développement de pratiques aux niveaux national, des établissements d'enseignement et des communautés.

Figure 4 Le processus d'auto-évaluation : contextes et groupes cibles



Les principaux acteurs des établissements d'enseignement sont les responsables d'établissement, les enseignant·es, les élèves et d'autres acteurs concernés à différents niveaux d'enseignement, tels que reconnus par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) :

- **CITE 0 – 0,2** · enseignement pré-primaire (de 3 ans jusqu'au début de l'enseignement primaire)
- **CITE 1** · enseignement primaire
- **CITE 2** · enseignement secondaire inférieur, général et professionnel
- **CITE 3** · enseignement secondaire supérieur, général et professionnel

Tableau 1 Le processus d'auto-évaluation – acteurs clés des groupes cibles, contextes, questions d'assurance qualité et instruments connexes

Acteurs clés (groupes cibles)	Contextes	Questions d'assurance qualité connexes	Instruments
Personnes décisionnaires, fonctionnaires	Au niveau national (politiques éducatives)	Questions 1 et 2	Profil du pays Questionnaire et entretien de suivi
Responsables d'établissement d'éducation de la petite enfance, enseignant·es, pédagogues, assistant·es, parents	Établissements d'éducation de la petite enfance (éducation formelle[10])	Questions 2, 3 et 4	Formulaire sur les pratiques inspirantes et entretiens de suivi
Responsables d'établissement, enseignant·es, formateurs·trices d'enseignant·es, formateurs·trices, étudiants·es	CITE 1, 2, 3 et CITE-T (éducation formelle)	Questions 2, 3 et 4	Formulaire sur les pratiques inspirantes et entretiens de suivi
Représentants d'organisations de la société civile et d'associations de parents	Éducation non formelle[11]	Questions 2, 3 et 4	Formulaire sur les pratiques inspirantes et entretiens de suivi
Personnes engagées dans la recherche et expertes dans le domaine[12]	Établissements d'enseignement supérieur au niveaux national, experts au niveau institutionnel et communautaire	Question 1 et 2	Entretiens

Le processus d'auto-évaluation adoptera une approche mixte, visant à trianguler les données recueillies auprès d'un large éventail d'acteurs qui s'occupent de l'ECD dans différents contextes. Chaque groupe cible peut fournir des données pour répondre aux questions d'auto-évaluation, contribuant ainsi à une analyse plus complète de la qualité de la mise en œuvre de l'ECD et du CRCCD au niveau national.

Outre les groupes cibles, des personnes engagées dans la recherche et expertes dans ce domaine issues d'établissements d'enseignement supérieur seront également associées au projet afin d'apporter leur éclairage sur les politiques et pratiques éducatives du pays (tableau 1). Outre leur soutien aux processus d'évaluation fondamentaux et à la recherche plus générale sur la qualité de l'éducation à la citoyenneté, les établissements d'enseignement supérieur peuvent également contribuer à la diffusion des résultats du processus d'auto-évaluation par le biais de leurs réseaux et de leurs communautés de recherche. Ils peuvent également utiliser les informations et les résultats issus de l'EEEC pour réviser leurs programmes d'études consacrés à la formation des futurs enseignants en éducation à la citoyenneté ou pour y apporter des contributions supplémentaires.

10 L'« éducation formelle » est le système structuré d'éducation et de formation qui va de l'enseignement préprimaire et primaire à l'enseignement secondaire et à l'université ; elle se déroule, en règle générale, dans des établissements d'enseignement général ou professionnel et débouche sur une certification (Conseil de l'Europe, 2018).

11 L'« éducation non formelle » désigne tout programme éducatif planifié visant à améliorer un ensemble de compétences et d'expériences éducatives, en dehors du cadre éducatif formel (Conseil de l'Europe, 2018).

12 Les personnes engagées dans la recherche et expertes du domaine sont indiquées en italique pour signaler qu'elles ne constituent pas un groupe cible direct, mais une source indirecte d'informations relatives aux questions 1 et 2. Elles pourraient être amenées à fournir des informations supplémentaires sur le contexte national en termes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.

8 LES INSTRUMENTS

PROFILS DE PAYS

Avant que les cycles d'évaluation ne débutent par la collecte de données, il est essentiel de rassembler un ensemble d'informations fondamentales sur l'offre formelle d'ECD et de CCD dans les pays, y compris les caractéristiques de base de l'élaboration des politiques en matière d'ECD et du CRCCD, par le biais d'un profil national. Le profil national est un document succinct qui contient les informations contextuelles essentielles à la compréhension de l'ECD et du CRCCD au niveau national. Il constitue un point de référence pour la collecte et l'analyse des données. Le profil national comprend des informations sur : les appellations utilisées pour désigner l'ECD et les CCD dans le programme scolaire officiel ; la couverture du système éducatif (ÉCE, niveaux CITE 1, 2, 3 et EFP) ; la ou les approches adoptées pour la mise en œuvre de l'ECD et des CCD, ainsi que la place de l'ECD et des CCD dans le programme scolaire officiel ; l'affectation des heures d'enseignement à l'ECD et aux CCD ; les enseignants chargés de dispenser l'ECD/CCD (enseignants spécialisés/enseignants spécialisés dans d'autres matières) ; l'offre de formations spécifiques sur l'ECD/CCD destinées aux futurs enseignants dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement supérieur. Cette étape peut être réalisée par le biais d'une analyse documentaire, comprenant l'étude des documents d'orientation et des travaux de recherche et études disponibles. L'analyse documentaire peut être menée par le Conseil de l'Europe et peut être complétée par les résultats du questionnaire et de l'entretien de suivi.

Ce profil de pays sera visible sur le tableau de bord de l'EEEC et pourra être mis à jour en fonction des évolutions et des changements au niveau national.

QUESTIONNAIRE SUR LES POLITIQUES NATIONALES ET ENTRETIEN DE SUIVI

Le questionnaire sur les politiques nationales sera conçu de manière à recueillir des données sur les indicateurs dans les cinq domaines de qualité du cadre de qualité. Ce questionnaire visera à recueillir des données qui étayent la réflexion sur les aspects suivants :

- intégration des principaux objectifs et dimensions (connaissance et compréhension critique, attitudes, aptitudes et valeurs) de l'ECD et du CCD dans les politiques et la législation, les réglementations et les recommandations ;
- mesures politiques pour la mise en œuvre d'une ECD et d'un CRCCD de qualité ;
- intégration de l'ECD et du CRCCD dans les programmes scolaires ;
- approches pédagogiques et d'apprentissage suggérées par l'ECD/CCD, et méthode(s) d'évaluation dans la législation, la réglementation et les recommandations nationales ;
- principes et processus visant à promouvoir la gouvernance et la culture démocratiques dans les écoles dans la législation, la réglementation et les recommandations nationales ;
- formation et développement professionnel sur l'ECD et le CRCCD dans la législation, la réglementation et les recommandations nationales ;
- initiatives de coopération et partenariats en matière d'ECD et de CRCCD dans la législation, la réglementation et les recommandations nationales.

Le questionnaire comprendra environ 15 à 20 questions et ne comportera que des questions fermées. L'entretien de suivi vise à compléter les informations recueillies dans le questionnaire, en approfondissant certains aspects spécifiques et en fournissant des exemples de politiques éducatives ou de mesures de mise en œuvre.

Le questionnaire est élaboré et géré par le Conseil de l'Europe, tout comme l'entretien de suivi. Les pays participants sont invités à apporter leur soutien en remplissant le questionnaire et en participant à l'entretien de suivi.



FORMULAIRE SUR LES PRATIQUES INSPIRANTES ET ENTRETIENS DE SUIVI

Le formulaire sur les pratiques poursuit deux objectifs : décrire les expériences dans des contextes d'éducation formelle et/ou non formelle (activités pédagogiques, mais aussi projets communautaires, expériences de formation et processus de gouvernance démocratique) ; et offrir des conseils et des sources d'inspiration pour la mise en œuvre par les parties prenantes dans d'autres pays. Les entretiens de suivi visent à recueillir d'autres informations complémentaires utiles pour comprendre les expériences et faciliter l'inspiration d'autres pays. Les données issues des formulaires et les informations recueillies lors des entretiens seront téléchargées sur le tableau de bord de l'EEEC. Les pratiques inspirantes peuvent concerner tous les groupes cibles du cadre (CITE 1, 2, 3, EFP, EPE et prestataires d'éducation non formelle). Les pays décideront du groupe cible à impliquer, en fonction de leurs priorités et de la faisabilité.

Le Conseil de l'Europe fournit le formulaire permettant de recueillir les pratiques inspirantes et mène l'entretien de suivi. Les pays participants sont invités à aider à remplir le formulaire sur les pratiques inspirantes qu'ils jugent pertinentes dans leur contexte national et qu'ils souhaitent partager, et à contacter les parties prenantes pour les entretiens.

9 PRODUITS DU CADRE DE QUALITÉ POUR L'ECD ET VALEUR AJOUTÉE POUR LES ÉTATS MEMBRES

Le Conseil de l'Europe collectera et compilera les données fournies par les États membres et les utilisera pour consolider et mettre à disposition les principaux produits du processus d'auto-évaluation de la qualité de l'ECD. Ces produits seront les suivants :

OUTILS D'ORIENTATION ET MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT

Des outils et des ressources seront mis à disposition pour renforcer les pratiques ;

RAPPORTS D'EXAMEN

Ils analyseront les tendances transversales observées dans l'ensemble des États membres à partir des résultats des questionnaires et les entretiens de suivi ;

TABLEAU DE BORD DE L'EEEC

Il sera intégré à la plateforme de l'EEEC, où les pays pourront partager les progrès et les développements en matière d'ECD, les résultats des analyses et les conclusions, ainsi que les informations recueillies au moyen des formulaires de pratiques inspirantes. Le tableau de bord de l'EEEC sera développé en fonction des ressources disponibles et de l'intérêt manifesté par les États membres ;

PRODUITS FACULTATIFS DU CADRE DE QUALITÉ POUR L'ECD

En fonction des ressources disponibles, le Conseil de l'Europe peut également envisager des produits supplémentaires, tels que :

DES ÉVÉNEMENTS ET ATELIERS D'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

Destinés à offrir des possibilités de renforcement des capacités, d'échange et de collaboration ;

UNE AUTO-ÉVALUATION APPROFONDIE ASSORTIE D'ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Une aide à la réalisation d'entretiens de groupe avec les parties prenantes concernées pour certains ou pour tous les groupes cibles envisagés dans le cadre de qualité, sélectionnés par les pays ;

DES VISITES SUR LE TERRAIN AUX FINS D'ÉTUDES DE CAS

Effectuées par des experts du CdE dans des contextes formels et non formels spécifiques. Les études de cas pourraient inclure l'analyse de documents, des groupes de discussion avec les parties prenantes, l'observation directe et des entretiens.

PILIER DE COOPÉRATION DE L'ESPACE EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ



FINALITÉ ET JUSTIFICATION

Le pilier de coopération est le cœur opérationnel de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC), offrant une plateforme européenne dynamique qui favorise la collaboration continue, l'innovation, l'apprentissage entre pairs et le partage de pratiques inspirantes, tant dans les contextes d'éducation formelle que non formelle. Grâce à cette approche multidimensionnelle, le pilier de coopération de l'EEEC vise à renforcer la résilience démocratique dans toute l'Europe en revitalisant l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) tout en améliorant sa qualité. Ce travail est fondé sur les principes de l'ECD, le cadre de qualité pour l'ECD et les documents et instruments pertinents du Conseil de l'Europe.

Les principes de l'ECD offrent une base conceptuelle solide, tandis que le cadre de qualité fournit aux États membres des outils pratiques pour améliorer l'ECD par l'intermédiaire de l'auto-évaluation nationale. Le pilier de coopération met en place l'infrastructure européenne nécessaire pour soutenir, relier et amplifier ces efforts dans toute l'Europe.

La coopération portera principalement sur l'échange de connaissances et d'expériences, ainsi que sur l'identification des nouvelles tendances. Elle visera également à relever les défis actuels et futurs en renforçant les politiques d'ECD et en promouvant des pratiques innovantes. La coopération au sein de l'EEEC ne se limite pas à l'échange et à la diffusion des connaissances existantes et des pratiques efficaces ; elle apporte également de nouvelles réponses et expérimente de nouvelles approches face aux défis communs. Afin que les États membres et l'ensemble de la communauté éducative puissent mettre en œuvre l'EEEC de manière concrète et pratique, le pilier de coopération traitera en particulier des questions urgentes qui touchent aujourd'hui les établissements scolaires et les jeunes. Parmi ces questions figurent la désillusion vis-à-vis des institutions démocratiques, le désengagement, la violence et le harcèlement à l'école, la santé mentale des élèves, des étudiant·es et des enseignant·es, la désinformation, les implications éthiques et démocratiques de la technologie et de l'intelligence artificielle, la discrimination et les inégalités, la gestion de la diversité et le changement climatique.

En adoptant une approche holistique, le pilier de coopération aborde les nombreux aspects de l'ECD, tels que l'éducation aux droits humains, l'éducation inclusive, l'éducation à la citoyenneté numérique, l'éducation au développement durable et la mission démocratique de l'éducation. Ces domaines évolueront en fonction des priorités politiques et des résultats de la mise en œuvre de l'EEEC et du cadre de qualité pour l'ECD, garantissant ainsi que les systèmes éducatifs européens restent résilients et adaptés aux besoins des citoyens et des citoyennes.

La coopération dans le contexte de l'EEEC invitera les parties prenantes de l'éducation de toute l'Europe – y compris les jeunes eux-mêmes, en tant que participants actifs et non pas seulement en tant que bénéficiaires passifs – à collaborer à une éducation à la citoyenneté de qualité, contribuant ainsi de manière significative à lutter contre le recul de la démocratie et à défendre les valeurs et principes démocratiques. Les parties prenantes de tous les domaines de l'éducation – y compris les responsables politiques, les défenseurs, les universitaires, la société civile, ainsi que les professionnel·les de l'éducation – collaborent activement à la conception et à la mise en œuvre de l'EEEC.

Cette approche collective garantit que le développement de l'ECD ne se fait pas de manière isolée, mais grâce à des encouragements mutuels et à un apprentissage partagé. Cela permet de développer une solide éducation à la citoyenneté qui renforce la résilience face au recul démocratique, y compris en matière de droits humains et d'égalité de genre, et face à la fragmentation sociale.

En favorisant la coopération, l'EEEC vise à garantir que l'éducation à la citoyenneté reste une priorité dans les politiques et les pratiques éducatives européennes. La coopération est à la fois un moyen et une fin : elle permet le développement d'une ECD de qualité et incarne en même temps les valeurs de dialogue, de participation et de solidarité que l'ECD cherche à promouvoir.

OBJECTIFS DU PILIER DE COOPÉRATION

La coopération au sein de l'EEEC joue un rôle multiforme et essentiel au succès et à la pérennité de cette initiative ; elle contribue directement aux piliers du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe : protéger, innover et apprendre. Elle remplit les fonctions clés suivantes pour atteindre ces objectifs :



Engagement et collaboration pour rétablir l a confiance dans les institutions démocratiques

L'ECD est une responsabilité partagée entre les autorités éducatives, les prestataires d'éducation et la communauté éducative des États membres, et constitue une initiative européenne fondée sur des valeurs et des principes démocratiques partagés.



Innovation et échange

L'ECD en Europe repose sur des approches diverses et pluralistes qui découlent du partage des connaissances et des expériences, de l'échange d'informations sur les pratiques efficaces dans les contextes éducatifs formels et non formels, de l'innovation et de l'expérimentation de nouvelles pratiques et approches, ainsi que de la réflexion sur les pratiques, les innovations et la recherche qui s'appuient sur des données empiriques.



Apprentissage entre pairs et réflexion

Les acteurs des systèmes éducatifs questionnent leurs pratiques avec les parties prenantes de l'éducation et leurs pairs, en s'appuyant sur l'auto-évaluation, sur la base des éléments factuels issus de divers contextes éducatifs formels et non formels, et engagent un dialogue constructif sur les politiques efficaces, les pratiques innovantes et les défis auxquels nous devons faire face. Afin de développer une ECD de qualité, il est important de comprendre ce qui fonctionne et pourquoi cela fonctionne dans des contextes spécifiques et dans quelles conditions. C'est pourquoi il est important de mettre en relation les professionnel·les de l'éducation avec les personnes engagées dans la recherche et les personnes décisionnaires qui analysent les pratiques, les font évoluer et mènent une réflexion à leur égard afin de produire des connaissances et des données probantes qui peuvent éclairer l'élaboration des politiques et des pratiques.



La plateforme de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté est un élément central de l'EEEC et de son pilier de coopération. Elle est conçue pour valoriser et reconnaître les efforts déployés en faveur d'une éducation à la citoyenneté de qualité, et c'est sur elle que les objectifs de coopération – fondés sur la collaboration, l'innovation et l'apprentissage – prendront tout leur sens.

MÉCANISMES DE COOPÉRATION

Le pilier de coopération s'appuiera sur divers mécanismes complémentaires, articulés autour des trois piliers du Nouveau Pacte Démocratique :

PROTÉGER l'éducation à la citoyenneté démocratique par l'engagement et l'accompagnement.

APPRENDRE par la réflexion entre pairs et le renforcement des capacités.

INNOVER par l'expérimentation et les échanges.

Le développement de ces mécanismes dépendra de la disponibilité des ressources.



PROTÉGER L'ECD Échange et partage de connaissances pour améliorer la qualité

Le Réseau des conseillers en politiques d'éducation (EPAN) : l'organe de coopération de l'EEEC

Le Conseil de l'Europe continuera à soutenir le Réseau des conseillers en politiques d'éducation (EPAN) en tant qu'élément central de l'EEEC, afin de garantir l'engagement des États membres en faveur de sa mise en œuvre. Les membres de l'EPAN, qui représentent principalement les ministères et les établissements d'enseignement, joueront un rôle crucial dans la mise en œuvre de l'EEEC et dans le développement d'une éducation de qualité pour la citoyenneté démocratique dans les États membres.

Le mandat de l'EPAN sera actualisé en mars 2027, après l'adoption de l'EEEC, afin de répondre aux besoins et aux tâches liés à sa mise en œuvre, y compris son rôle dans la fixation des priorités thématiques annuelles en matière de coopération (voir « Innover dans l'ECD » p. 52).

L'EPAN contribuera à des réformes et à des évolutions effectives dans le domaine de l'ECD et des priorités politiques qui y sont liées dans les États membres. Plus précisément, l'EPAN :

- Contribuera à la mise en œuvre de l'EEEC, notamment du CRCCD, de la Charte sur l'ECD/EDH et d'autres instruments du Conseil de l'Europe ;
- pilotera le développement d'une ECD de qualité à travers des priorités thématiques, en s'appuyant sur les tendances recensées lors des processus d'auto-évaluation du cadre de qualité, et en favorisant les approches et les pratiques innovantes ;
- recueillera des données probantes et partagera des expériences et des exemples inspirants en recourant au cadre de qualité pour l'ECD, concernant la mise en œuvre des principes de l'ECD, du CRCCD, de la Charte sur l'ECD/EDH et d'autres instruments du Conseil de l'Europe dans les systèmes éducatifs ;
- assurera la liaison avec les autorités publiques chargées de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance et de l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et supérieur, et les aidera à mettre en œuvre l'EEEC, le CRCCD et la Charte sur l'ECD/EDH ;
- favorisera le développement d'environnements d'apprentissage et d'enseignement sûrs, tant physiques que numériques, comme fondement d'une éducation à la citoyenneté de qualité.

Forum consacré à l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté

Outre les échanges directs avec les responsables ministériels à travers l'EPAN, la coopération dans le cadre de l'EEEC associera un large éventail de parties prenantes de l'ECD, notamment :

- les écoles, les universités et autres établissements d'enseignement ;
- les groupes et établissements de recherche spécialisés dans l'éducation à la citoyenneté ;
- les organisations de la société civile, y compris les organisations de jeunesse et autres organisations de défense des droits, dans une perspective intersectionnelle ;
- les autorités locales et les acteurs communautaires ;
- les partenaires sociaux et les organismes du secteur privé,
- les institutions socioculturelles, les musées, les archives et les bibliothèques.

L'EEEC encourage une collaboration inclusive, respectueuse et transparente, en reconnaissant la diversité des compétences et des responsabilités de tous les partenaires.

Un **forum annuel consacré à l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté** sera organisé afin de faire progresser et de renforcer les partenariats entre les parties prenantes de l'ECD. Un espace dédié sera réservé aux jeunes au sein de ce forum, afin de permettre aux apprenant·es de participer activement à l'élaboration du programme de coopération qui les concerne.

En outre, l'EEEC examinera la possibilité d'établir des partenariats avec d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec des organismes de recherche et des groupes qui se consacrent à la promotion de l'éducation à la citoyenneté en Europe. Le Conseil de l'Europe créera des partenariats avec les universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur pour intégrer l'EEEC dans les programmes de formation des enseignant·es. Il encouragera également les étudiant·es à mener des recherches sur des questions pertinentes liées à l'ECD, au CRCCD et à l'éducation à la démocratie.

INNOVER DANS L'ECD — Des nouvelles idées aux pratiques innovantes éprouvées

Au-delà de la diffusion des pratiques existantes, le pilier de coopération permettra de mettre en relation les États membres confrontés à des défis communs avec ceux qui y ont déjà fait face. Chaque année, sur la base des résultats de l'auto-évaluation et de l'EPAN, des défis prioritaires communs seront recensés. Les États membres volontaires pourront expérimenter des solutions, les évaluer par rapport au cadre de qualité et partager ce qui fonctionne. Ainsi, d'un référentiel de ressources, la plateforme de l'EEEC devient un outil actif de mise en relation entre un besoin et une solution éprouvée et confère au pilier la fonction d'innovation qu'il énonce dans ses objectifs. Ce mécanisme s'appuie sur des instruments déjà en place – le cycle d'auto-évaluation, le cadre de qualité et la phase pilote avec des États membres volontaires – et est mis en œuvre progressivement, en fonction des ressources disponibles.

Le recours aux technologies numériques et à l'IA peut être un puissant levier pour l'ECD :

- en élargissant la participation des professionnel·les de l'éducation et des jeunes, entre autres, aux processus de délibération et de dialogue ;
- en soutenant le développement des compétences nécessaires à une culture de la démocratie qui favorisent une compréhension critique du monde et la construction d'un avenir durable ;
- en faisant progresser l'enseignement et l'apprentissage personnalisé dans le cadre de l'ECD, et
- en mettant en relation les acteurs et les participant·es autour de projets innovants et de pratiques novatrices en matière d'ECD.

Cette approche s'appuiera également sur les conclusions de la 27e Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation et contribuera à la mise en œuvre de la résolution.

APPRENDRE L'ECD — Renforcement des capacités et développement professionnel

Le Conseil de l'Europe continuera à soutenir les États membres en fournissant des orientations sur les politiques et les pratiques visant à faciliter la mise en œuvre de l'EEEC. À titre d'exemple, il fournira :

- Des notes d'information et des mises à jour, c'est-à-dire des résumés concis et accessibles destinés à informer les professionnel·les de l'éducation et les personnes décisionnaires des éléments nouveaux et des publications et études récentes. Associées à la plateforme de l'EEEC, ces notes et mises à jour garantissent un accès continu à des ressources actualisées et à des pratiques inspirantes ;
- des notes d'orientation ;
- des publications thématiques ;
- des outils et des conseils sur la mise en œuvre de l'EEEC et le développement d'une ECD de qualité, et
- des orientations sur les approches pédagogiques et innovantes de l'ECD, les pratiques inclusives, la citoyenneté numérique et d'autres sujets pertinents, sur la base des résultats des évaluations, notamment des indications tirées des pratiques innovantes décrites dans « Innover dans l'ECD ».

Ces ressources renforcent les capacités et la cohérence dans tous les secteurs de l'éducation. Les activités de coopération incluront :

- des webinaires et des forums thématiques en ligne consacrés aux enjeux sociétaux et éducatifs urgents liés à l'ECD
- des projets multilatéraux, régionaux et nationaux.
- En fonction du financement disponible et du niveau d'engagement des parties concernées, les éléments suivants pourraient également être inclus :
- des ateliers d'apprentissage entre pairs ;
- des séminaires de formation destinés aux personnes décisionnaires et aux professionnel·les de l'éducation, et
- une formation sur les compétences pour une culture de la démocratie, la citoyenneté numérique, les approches pédagogiques de l'ECD et la gouvernance démocratique des écoles, entre autres thèmes pertinents.

Ces initiatives permettraient d'améliorer les connaissances, les compétences, les échanges, le partage d'expériences et le professionnalisme dans l'ensemble du système éducatif.

LA PLATEFORME DE L'EEEC : UN ESPACE VIVANT DÉDIÉ À L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE



Le pilier de coopération s'appuie sur l'écosystème numérique existant du Conseil de l'Europe et le développe. En plus d'assurer la visibilité et la reconnaissance, la plateforme de l'EEEC devrait promouvoir la transparence, l'accessibilité et l'apprentissage entre pairs. Elle permettra aux personnes décisionnaires, aux responsables d'établissement, aux enseignant·es, aux professionnel·les de l'éducation, aux formateurs·trices, aux acteurs de la société civile et aux personnes engagées dans la recherche d'accéder rapidement à des informations et d'apprendre des approches, des innovations et des pratiques des uns et des autres.

La plateforme et le tableau de bord de l'EEEC seront développés selon une approche progressive et constitueront un espace vivant où les parties prenantes de l'éducation pourront accéder à des informations et à des formations, et contribuer à la promotion d'une éducation à la citoyenneté de qualité en partageant de nouvelles politiques, législations et activités réussies, ainsi que des plans, des projets et des pratiques innovantes en matière d'éducation.

1E PHASE

Des informations sur l'EEEC ;

Des profils de pays contenant des informations générales sur l'ECD et ses avancées au niveau national dans les secteurs de l'éducation formelle et non formelle. Les profils de pays résumeront l'état des politiques et des pratiques dans chaque État membre ;

Des exemples inspirants de politiques et de pratiques concernant les priorités, les innovations, les enjeux et les défis de l'ECD dans certains domaines (tels que les programmes scolaires, l'évaluation, la formation initiale des enseignant·es et la formation continue des professionnel·les de l'éducation, la gouvernance démocratique, et l'éducation formelle et non formelle). Une carte et une base de données seront créées afin de permettre de filtrer les informations (par pays, niveau d'enseignement, secteur éducatif, thèmes ou enjeux, et groupes cibles) et de mettre en relation les parties prenantes confrontées à un défi avec celles ayant déjà trouvé une solution, permettant ainsi aux utilisateurs et utilisatrices d'identifier et de trouver des exemples pertinents ;

Des vidéos et des podcasts expliquant comment l'EEEC peut contribuer à susciter des débats sur des questions urgentes liées à l'ECD et à des thèmes connexes, allant de la violence à l'école à la participation ;

Des « ressources clé », c'est-à-dire une collection soigneusement sélectionnée de ressources, de documents et de publications pertinents pour l'ECD, disponibles en ligne, comprenant des études de cas, des travaux de recherche, des guides pratiques et des outils politiques. Cette section permettra d'accéder facilement à certaines ressources et fera partie du centre de connaissances du service de l'éducation ;

Un laboratoire e-démocratie c'est-à-dire une plateforme d'apprentissage numérique proposant des MOOC et des formations en ligne sur les instruments du Conseil de l'Europe, les approches pédagogiques et innovantes, les compétences démocratiques et l'éducation à la citoyenneté.

2E PHASE

Un tableau de bord

Il sera créé pour collecter et présenter les résultats des cycles d'auto-évaluation du cadre de qualité, notamment les politiques, les programmes scolaires, l'enseignement et l'apprentissage et la gouvernance démocratique. Les résultats des auto-évaluations nationales seront publiés en fonction des domaines de qualité pour l'ECD. Conformément au principe du cadre de qualité selon lequel le dialogue prime sur le classement, le tableau de bord est conçu pour mettre en évidence les progrès réalisés sans attribuer de notes aux pays ni établir de tableaux comparatifs des performances. À l'issue de chaque cycle d'auto-évaluation, il est possible d'analyser les progrès réalisés en matière d'ECD au fil du temps et d'identifier les tendances. Les analyses thématiques peuvent s'appuyer sur ces résultats pour examiner les défis à relever et dégager des pistes d'action futures fondées sur des données factuelles. Les tendances identifiées concernant l'ECD en Europe et les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires serviront à orienter les travaux futurs du Conseil de l'Europe.

La coopération ne se limite pas à un mécanisme de soutien : c'est aussi une pratique démocratique en soi qui incarne l'éthique même que l'EEEC vise à cultiver dans l'éducation.





Le développement de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC) est un processus en plusieurs étapes conçu pour allier clarté conceptuelle, appropriation nationale et large participation des parties prenantes.

En vue du lancement officiel de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté par les ministres de l'Éducation à l'occasion de la 27e session de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe (3-4 décembre 2026 au Monténégro), la prochaine phase sera axée sur la préparation de la mise en œuvre de l'EEEC.

En vue de la conférence ministérielle, les travaux se dérouleront ensuite en plusieurs phases : finalisation du texte, en tenant compte des observations formulées par le CDEDU (octobre 2026) ; communications ciblées en amont du lancement de l'EEEC (automne 2026) ; lancement de l'EEEC lors de la conférence ministérielle (décembre 2026), et mise en œuvre progressive dans les États membres à partir de 2027.

Les prochaines étapes pour le Secrétariat et le groupe de travail dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de l'EEEC, d'octobre 2026 à juillet 2027, sont les suivantes :

1 Élaborer des lignes directrices en matière de politiques et de pratiques

Cela comprend :

- un document d'orientation sur les principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique ;
- la collecte d'exemples inspirants illustrant ces principes dans le domaine des politiques et des pratiques.

2 Conception d'outils et d'instruments pour la mise en œuvre

Il s'agit notamment :

- des instruments et des orientations méthodologiques pour les auto-évaluations nationales ;
- des modèles pour l'examen et la collecte d'exemples de politiques et de pratiques relatives aux domaines de qualité pour l'ECD ;
- de la préparation des profils de pays.

3 Pilotage d'outils et d'instruments pour la mise en œuvre

Conformément à la demande formulée par le CDEDU en mars 2026 visant à envisager la mise en place d'une phase pilote pour le cadre de qualité, un nombre limité d'États membres volontaires expérimenteront les instruments d'auto-évaluation au cours d'une « année zéro » préparatoire, afin que ces instruments soient testés et perfectionnés avant la mise en œuvre complète de l'EEEC. Les résultats serviront à la fois aux instruments finaux et au premier cycle de mise en œuvre à partir de 2027.

4 Infrastructure numérique de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté

Le Secrétariat développera la première phase de la plateforme de l'EEEC, puis le tableau de bord, en assurant l'interconnexion avec le centre de connaissances et le laboratoire e-démocratie. Afin de garantir sa convivialité, l'infrastructure numérique sera partagée avec les utilisateurs et les utilisatrices pour recueillir leurs retours avant sa finalisation.

5 Communication sur l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté

Afin de promouvoir l'EEEC et de mobiliser les parties prenantes, le Secrétariat a fait appel à une agence de communication en septembre 2025. Ensemble, ils ont élaboré une stratégie créative articulée autour d'un élément visuel principal, de trois visuels phares et du slogan : ***« Reimagining education: Innovating for democracy »*** **(« Repenser l'éducation : innover pour la démocratie »)**. Les actions de communication prévues comprennent l'élaboration d'une architecture de messages, incluant des messages clés, des arguments et des informations adaptées à chaque public cible, qui servira de base à un plan de contenu sur 12 mois. Ce dernier s'appuiera sur les résultats concrets issus de la mise en œuvre – expérimentations pilotes, pratiques inspirantes et résultats des auto-évaluations – afin que l'objectif d'innovation soit démontré plutôt qu'affirmé. Les messages seront publiés sur les comptes de réseaux sociaux du service de l'éducation (X et LinkedIn), en particulier en amont de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation de décembre 2026.

CONCLUSION

En conclusion, l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC) vise à renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe en consolidant les réalisations du Conseil de l'Europe, en soutenant l'amélioration continue dans les États membres et en favorisant une coopération durable. Il s'agit d'une contribution directe au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe du Conseil de l'Europe.

Ses trois piliers – principes, qualité et coopération – forment une architecture intégrée qui permet aux États membres de renouveler l'éducation à la citoyenneté dans une période de profonde transformation sociétale.

L'EEEC

- Fournit une vision et un discours communs pour l'éducation à la citoyenneté démocratique ;
- Renforce les politiques et les pratiques grâce aux principes de l'ECD ;
- Soutient la réflexion systématique et la réalisation de progrès grâce au cadre de qualité pour l'ECD ;
- Contribue à l'innovation, à la solidarité et au soutien mutuel grâce au pilier de coopération, en associant les apprenant·es et les jeunes en tant que participants actifs à la vie démocratique que l'EEEC cherche à cultiver.

Ce faisant, il répond au besoin urgent de renforcer la démocratie, les droits humains et l'État de droit à un moment où ces fondements sont menacés de manière sans précédent.



Education and Higher Education
at the Council of Europe

@CoE_Education

www.coe.int/education

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE